



REPUBLIQUE DU BENIN

@@@@@@@@

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

@@@@@@@@

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

@@@@@@@@

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

@@@@@@@@

MEMOIRE DE LICENCE PROFESSIONNELLE

@@@@@@@@

OPTION : ECONOMIE

FILIERE : ECONOMIE-APPLIQUEE

THEME

**ANALYSE DE L'EFFICACITE DU SYSTEME DE SUIVI DES CREDITS D'UNE
INSTITUTION DE MICROFINANCE : CAS DE SICA BENIN FINANCE**

Réalisé et présenté par :

GNIDEHOU Mingnimon Ghislain & EZIN Sèlonou Monique

Sous la supervision de :

Maître de mémoire

Prof ACCLASSATO Denis

Enseignant à la FASEG-UAC

Chef du département Economie

Maître de stage

Mr. AFFEWE Pierre

Directeur de SICA BENIN FINANCE

Année Académique : 2015-2016

AVERTISSEMENT

LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION DE
L'UNIVERSITE D'ABOMEY - CALAVI N'ENTEND DONNER AUCUNE
APPROBATION, OU IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS
CE MEMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES
COMME PROPRES A LEURS AUTEURS

DEDICACE

Je dédie ce mémoire à :

- Mes géniteurs, Emmanuel GNIDEHOU et Sidonie AKPO ;
- Toutes les familles GNIDEHOU, AKPO et SETONDJI.

Ghislain M. GNIDEHOU

DEDICACE

Je dédie ce mémoire à :

- Mon Feu TOSSOU EZIN Severin ;
- Ma mère AKOMONDJI Henriette.

Monique S. EZIN

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce document a été rendue possible grâce aux soutiens moraux, matériels et financiers dont nous avons bénéficié de la part de certaines personnes. Pour exprimer notre gratitude envers les personnes qui ont contribué à la réalisation et à l'aboutissement de ce travail, nous formulons nos sincères remerciements à l'endroit :

De notre maître de mémoire, le Professeur Denis ACCLASSATO pour son accompagnement dans cette étude.

Du Doyen de la FASEG, le Professeur Charlemagne IGUE pour tous les efforts accomplis dans le processus de notre formation.

A notre maître de stage, Monsieur AFFEWE Pierre pour tout son temps qu'il a mis à notre disposition.

A Monsieur Modeste SENOU, Doctorant à la FASEG pour tous ses conseils et recommandations.

A tous les professeurs de la FASEG pour tous les efforts accomplis dans le processus de notre formation et les membres du jury de notre soutenance.

A tout le personnel de SICA Bénin Finance pour notre accueil dans leur direction en tant que stagiaire et pour tous les efforts consentis pour le bon déroulement de notre stage.

A tous nos parents pour leurs conseils et leurs éducations.

A tous nos frères, sœurs et amis ; particulièrement Pierre, Tanguy, Prudence et Ludovic pour leurs multiples soutiens et conseils.

A tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre à l'élaboration de ce document

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : Présentation du cadre institutionnel de l'étude.....	3
SECTION 1: Présentation et Organisation de SICA BENIN FINANCE.....	3
SECTION 2 : Fonctionnement de SICA BENIN FINANCE	7
CHAPITRE 2 : Cadre Théorique et Méthodologique de l'étude.....	13
SECTION 1 : Cadre Théorique.....	13
SECTION 2 : Méthodologie	21
CHAPITRE 3 : Analyse des résultats et recommandations.....	27
SECTION 1 : Résultats de la politique de crédit mise en œuvre au sein de SICA BENIN FINANCE	27
SECTION 2 : Validation des hypothèses et recommandations	38
CONCLUSION.....	41
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	xi

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ADF	Ducky-Fuller-Augmenté
C	La Constante
CA	Conseil d'Administration
CAE	Conseil d'Analyse Economique
CC	Comité de Crédit
COOPEC	Coopératives d'Epargne et de Crédit
CR	Crédits Relais
CS	Conseil de Surveillance
DE	Directeur Exécutif
DG	Directeur Général
EC	Encours de Crédit
FAAR	Financement des Activités Agricoles en milieu Rural
FASEG	Faculté des Sciences Economique et de Gestion
FASNAS	Fonds d'Appui à la Solidarité Nationale et à L'Action Sociale
FNM	Fonds National de la Microfinance
IMF	Institution de Micro Finance
Ln	Logarithme népérien
MCE	Modèle à Correction d'Erreur
MCO	Moindre Carrée Ordinaire

Analyse de l'efficacité du système de suivi des crédits d'une institution de microfinance : Cas de
SICA BENIN FINANCE

MCP	Micro Crédit aux Plus Pauvres
NC	Nombre de Client
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PARMEC	Projet d'Appui à la Règlementation des Mutuelles d'Epargne et de Crédit
RCF	Renforcement des Capacités Financières
SFD	Système financier Décentralisé
SIF	Système Financier Intermédiaire
TDI	Taux D'Impayé
TDR	Taux De Remboursement
TPR	Taux de Portefeuille à Risque
UAC	Université d'Abomey-Calavi
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : Récapitulatif des signes attendus des variables	23
TABLEAU 2 : Test de stationnarité des variables.....	34
TABLEAU 3 : Test de cointégration de JOHENSEN.....	35
TABLEAU 4 : Résultat d'estimation par les MCO	37
TABLEAU 5 : Résultat de l'estimation du modèle à correction d'erreur (MCE)	38

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : Evolution du Taux de Remboursement au cours de la période considérée....	28
GRAPHIQUE 2 : Evolution simultanée du Taux de Remboursement et du Taux de Portefeuille à Risque.....	28
GRAPHIQUE 3 : Evolution du Taux de Portefeuille à Risque au cours de la période considérée.	29
GRAPHIQUE 4 : Evolution des Encours de Crédit au cours de la période considérée.....	30
GRAPHIQUE 5 : Evolution du Taux d'Impayé au cours de la période considérée	31
GRAPHIQUE 6 : Evolution simultanée du Taux D'Impayé et du Taux de Portefeuille à Risque	32

RESUME

Les Institutions de Microfinance (IMF) nées après la libéralisation financière des années 90 pour répondre à la demande spécifique des petites et moyennes entreprises ; donc participé à la réduction de la pauvreté ont très tôt révélé leurs limites en matière de la politique de crédit ; de leur aptitude à satisfaire un nombre important de pauvres. La présente étude a analysé l'efficacité du système de suivi des crédits de SICA BENIN FINANCE au moyen du modèle de croissance de type Cobb-Douglas. Les estimations sont conduites sur la base des moindres carrés ordinaires. Les résultats permettent entre autres de conclure d'une part l'efficacité de la politique de crédit de l'institution et d'autre part une maîtrise des indicateurs susceptibles de révéler la capacité de l'institution à récupérer les crédits qu'elle accorde à ces clients. L'étude recommande donc de renforcer le système de suivi des crédits à travers la création d'une unité spécialisée pour suivre les clients dans les activités.

ABSTRACT

The Institutions of Microfinance (IMF) born after the financial liberalization of the years 90 to answer the specific demand of the small and middle enterprises; participated therefore in the reduction of poverty revealed their limits very early concerning the politics of credit; of their faculty to satisfy a number important of poor. The present survey analyzed the efficiency of the system of follow-up of the credits of SICA BENIGN FINANCE by means of the model of growth of type Cobb-Douglas. The evaluations are driven on the basis of the least plain squares. The results permit to conclude the efficiency of the politics of credit of the institution on the one hand among others and on the other hand a mastery of the indicators susceptible to reveal the capacity of the institution to recover the credits that she/it grants to these customers. The survey recommends to reinforce the system of follow-up of the credits through the creation of an unit specialized to follow the customers in the activities therefore.

INTRODUCTION

La persistance de la crise économique mondiale, l'environnement économique et financier difficile, les tensions sociales de part et d'autre dans les pays en voie de développement notamment en Afrique, ont ralenti et fragilisé la reprise de l'économie. Ces facteurs conjugués ont inégalement affecté la croissance au sein des marchés émergents qui se sont pourtant distingués comme des principaux vecteurs de l'économie mondiale (FNM, 2013). En effet, considérant l'inclusion financière comme un levier stratégique de développement, le Bénin envisage de construire un secteur financier solide répondant aux normes internationales, et respectant les standards de l'espace monétaire ouest africain, dans lequel le secteur financier décentralisé s'intègre parfaitement à un secteur financier global et faisant de l'impact social une préoccupation cardinale à côté du profit. En effet dans le cadre de la promotion d'une microfinance de développement qui contribuera à la réduction de la pauvreté et du taux de chômage des jeunes, à travers la création des emplois décents ; plusieurs actions ont été mises en œuvre. Il s'agit entre autre de : la mise en œuvre du Programme de Micro Crédits aux Plus Pauvres (MCPP/FNM), la mise en œuvre du Fonds d'Appui à la Solidarité Nationale et à l'Action Sociale (FASNAS/ FNM), la mise en place des Crédits Relais (CR/FNM) etc. Ainsi, dans le but de concrétiser ces actions, le Fonds National de la Microfinance (FNM), depuis 2006 joue un rôle prépondérant dans cette politique du Gouvernement béninois. En effet, il se positionne comme le dispositif adéquat pour la promotion de l'inclusion financière permettant aux pauvres, plus pauvres, micro et très petits entrepreneurs de trouver les solutions adaptées à leurs difficultés d'accès au financement pour le développement de leurs activités par le biais des SFD. Cependant, le secteur de la microfinance a connu une forte croissance au cours des dix dernières années ; de plus la clientèle estimée à 325 703 en 1999, est passée à 740 712 en 2007 soit un accroissement de 127,4%. Sur la période 1999-2004, le nombre des salariés des IMF a connu une croissance soutenue, avec un taux moyen annuel avoisinant 16%. En 2002, le secteur de la microfinance a employé 1,5% des salariés du secteur formel béninois (Rapport sur l'économie béninoise 2006-2010). Ces résultats montrent que non seulement, la microfinance est capable de financer mais aussi employée d'importantes mains d'œuvres.

Par ailleurs, L'observation de l'architecture des IMF montre que les performances de remboursement des IMF ont considérablement baissé depuis 2002 jusqu'à ce jour ; on constate

Analyse de l'efficacité du système de suivi des crédits d'une institution de microfinance : Cas de SICA BENIN FINANCE

une augmentation du taux de créances en souffrances s'élevant à 2,67% en 2002 à 11,08% en 2006. Ainsi l'augmentation excessive du taux des impayés et donc du taux de portefeuille à risque causent la faillite et la disparition de plusieurs institutions de microfinance ; ce qui ne favorise pas la réussite de leur politique primordial qui est la réduction de la pauvreté. Ayant conscience du rôle de la microfinance en matière de lutte contre la pauvreté, du financement des activités des petites et moyennes entreprises et de sa capacité à faire développer les activités des populations à la base ; à travers ces crédits, il serait donc utile de promouvoir la durabilité et la pérennité de cette dernière.

Il convient donc d'analyser le système de suivi des crédits afin de pouvoir élaborer les politiques permettant d'assurer la pérennité de ces IMF. Ceci pousse notre curiosité à réfléchir sur le thème « Analyse de l'efficacité du système de suivi des crédits d'une institution de microfinance: Cas de SICA BENIN FINANCE ».

Le développement de ce thème se fera en trois chapitres. Le premier chapitre est réservé à la présentation du cadre institutionnel. Dans le deuxième chapitre il sera question, du cadre théorique et méthodologique de l'étude. Le troisième chapitre sera consacré à l'analyse des résultats et aux recommandations.

CAHAPITRE 1 : Présentation du cadre institutionnel de l'étude

Ce chapitre sera consacré à la présentation, organisation et fonctionnement de SICA BENIN FINANCE

SECTION 1: Présentation et Organisation de SICA BENIN FINANCE

Le développement de cette section se fera à travers la présentation de l'institution d'une part et la présentation de la politique de crédit mise en œuvre au sein de l'institution d'autre part.

PARAGRAPHE 1 : Présentation de SICA EBNIN FINANCE

SICA BENIN FINANCE est un Système Financier Décentralisé qui offre les services collecte de dépôts et d'octroi de crédits adaptés aux activités économiques que mènent ces membres et usagers.

Pour mener à bien sa mission, SICA BENIN FINANCE s'est dotée d'une Direction Générale qui est chargée d'assurer la gestion de l'institution à travers tous les services en assurant leur bon fonctionnement par la mise en place des moyens nécessaires à l'exécution des activités de l'institution.

La Direction Générale peut prendre tous les actes de gestion dans l'intérêt de la structure et est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de SICA BENIN FINANCE et en rendre compte au Conseil d'Administration.

L'institution a un organigramme qui présente ses différences organes d'orientation, d'administration, de gestion et de contrôle suivant une hiérarchie bien définie. Des départements techniques et services affiliés jouent, chacun en ce qui les concerne, leur rôle sous la supervision d'une coordination adaptée au niveau de chaque hiérarchie dotée de liens fonctionnels adéquats.

Cependant, SICA BENIN FINANCE a pour objet d'assurer l'autonomisation financière des communautés défavorisées sur l'ensemble du territoire national, à travers la facilitation de l'accès aux services financiers et non financiers indispensables pour l'entrepreneuriat et le développement de leurs activités économiques.

PARAGRAPHE 2 : Présentation de la politique de crédit mise en œuvre au sein de SICA BENIN FINANCE

Ce paragraphe est consacré à la présentation de la politique de crédit et du système de suivi des crédits de l'institution.

A- Orientation générale et objectif de la politique de crédit

L'orientation générale de la politique de SICA BENIN FINANCE en matière de crédit contenue dans son statut est, de proposer des crédits de proximité adaptés aux besoins des populations à faibles revenus.

A ce titre, SICA BENIN FINANCE se chargera de :

- proposer des produits financiers diversifiés et à des taux très accessibles tout en respectant le taux d'usure fixé par les autorités compétentes ;
- Développer des programmes spéciaux de microcrédit en faveur de certains groupes sociaux identifiés à la suite d'études approfondies ;
- Financer le secteur agricole ;
- Mettre en place plusieurs stratégies de suivi de crédit pour, non seulement assurer leur remboursement mais surtout pour la poursuite et le développement des activités des bénéficiaires.

B- Principes généraux de la politique de crédit

Les principes généraux de la politique de crédit posent les bases générales qui sous-tendent la mise en place de crédit au sein de SICA BENIN FINANCE. Ces principes sont complétés par les autres documents de gestion de la mutuelle et des notes de service prises par la Direction Générale pour assurer une bonne gestion du crédit.

Les Principes :

- ✓ La mise en place du crédit par la Direction Générale se fait sur la base des orientations de l'Assemblée Générale. La Direction Générale retient des indicateurs plafond ou plancher pour l'ensemble des crédits ;
- ✓ Le plafond des crédits et les taux d'intérêts sont approuvés par la CA avant leur mise en œuvre ;
- ✓ Pour permettre une adaptation de crédit aux conditions spécifiques des régions et en même temps tenir compte des conditions de rentabilité de certaines zones, les antennes pourront proposer des règles prudentielles en matière de crédit. Les dites règles devront être validées par la Direction Générale et approuvées par le CA avant leur mise en œuvre ;
- ✓ Tout crédit d'un montant supérieur ou égal à 500.000 F CFA doit être couvert par des garanties. Les garanties demandées à la clientèle peuvent porter sur :
 - Une caution non déposée garantie sur des biens d'une valeur triple du montant du prêt.
 - Des suretés réelles d'une valeur triple du montant du prêt.
 - Une caution solitaire dans le cas de crédit aux membres des groupements dont la solidité est reconnue.
 - Toute autre modalité de couverture réelle des risques définis par le conseil d'administration ;

Le taux d'intérêt nominal maximum sur crédit est fixé à 2% par mois. Ce taux peut être revu à la baisse en fonction de la cible et des programmes spéciaux mis en place par la mutuelle. En tout état de cause, le taux d'intérêt effectif doit être obligatoirement inférieur au taux d'usure tel que défini par les autorités monétaires ; l'encours de crédit peut aller jusqu'à 60% de la moyenne trimestrielle de la disponibilité financière affectée au microcrédit ; les procédures de décaissement du crédit sont coordonnées par un comité de crédit mis en place par l'Assemblée Générale. La validation d'une demande de prêt relève de la compétence du comité de crédit. Elle est irrévocable sauf en cas d'irrégularité et de non-respect des procédures dûment constatées par le service d'audit et de contrôle interne ou le conseil de surveillance ; un dirigeant ne peut se prononcer sur un dossier de prêt qui le concerne ou qui concerne une personne à laquelle il est

lié, ni assister aux délibérations d'une réunion ou participer aux décisions qui s'y rapportent. Il en est de même pour le dirigeant qui détient des intérêts dans une entreprise mettant en conflit ses intérêts et ceux de SICA BENIN FINANCE. Il doit dans ce cas déclarer ses intérêts dans l'entreprise concernée ; les prêts que peut consentir SICA BENIN FINANCE à tous ses membres et aux personnes dont les intérêts ou les rapports avec eux sont susceptibles d'influencer ses décisions, doivent être autorisés par un comité de crédit spécial mis en place par la Direction Générale ; l'encours total de prêts que peut consentir SICA BENIN FINANCE aux personnes visées ci-dessus ne peut excéder les limites stipulées par la loi en vigueur ; la mise en place du crédit tient compte de la réglementation en vigueur dans la zone UEMOA et au Bénin en matière de microfinance ; les principaux bénéficiaires du crédit sont les populations pauvres économiquement actifs ou à forts potentiels de développement d'activités génératrices de revenus, qui désirent améliorer leur condition de vie ; les crédits offerts par l'institution sont essentiellement destinés à renforcer les activités des micro-entrepreneurs et à améliorer leur condition de vie. Ils portent sur les crédits de campagnes, de soudures et ordinaires. Ces crédits varient du court au moyen terme ; tout crédit accordé et non débloqué un (01) moi après la décision du comité de crédit doit faire l'objet d'une annulation. Toutefois, le dossier peut être réintroduit en comité de crédit ; pour les prêts à décaissements progressifs et multiples, les débloquages ultérieurs pourront être annulés si le bénéficiaire n'utilise pas le crédit pour l'objet financé. Dès lors ; les montants antérieurs débloqués seront exigibles.

SICA BENIN FINANCE fait du suivi du crédit un élément majeur de sa politique de crédit.

Le suivi consiste à :

- S'assurer que le crédit est utilisé dans de bonnes conditions et que l'utilisation des fonds n'a pas été détournée de l'objet pour lequel il a été sollicité.
- S'assurer que les conditions garantissant le remboursement du crédit à l'échéance ne sont pas compromises ;
- S'assurer que les revenus générés par l'activité financée ne sont pas gaspillés ou utilisés sans tenir compte du remboursement du crédit ;

- Rappeler au débiteur les échéances pour qu'il ne fasse pas preuve de négligence pour le respect de l'échéancier.
- S'assurer que les cautions existent et jouent pleinement leur rôle.

SECTION 2 : Fonctionnement de SICA BENIN FINANCE

Cette section est celle consacrée à la description, fonctionnement des organes statutaires et au déroulement du stage.

PARAGRAPHE 1 : Description et fonctionnement des organes statutaires

Ce paragraphe est celui refermant la description et le fonctionnement des organes statutaires.

A-L 'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est l'organe suprême de SICA BENIN FINANCE. Elle peut être ordinaire ou extraordinaire. Elle se réunit au moins une fois par an nécessairement dans les jours qui suivent la clôture de chaque exercice social pour approuver les comptes de la structure et donne les grandes orientations. L'Assemblée Générale ordinaire est convoquée par le président du conseil d'Administration ou à défaut par le secrétaire Général sur ordre du Président. Elle se réunit au siège de SICA BENIN FINANCE de préférence.

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut être réunie pour agréer de nouveaux membres, modifier certaines dispositions des statuts ou règlement intérieur et notamment décider de la transformation de la structure. Elle peut être suscitée par des membres pour des questions importantes à la vie de l'organisation et validée par la majorité des membres du conseil d'administration.

Les décisions collectives extraordinaires ne sont valablement prises qu'autant qu'elles ont été adoptées :

- A l'unanimité, s'il s'agit de transférer le siège social à un autre lieu, d'augmenter les engagements des membres ou de transformer la structure ;
- A la majorité en nombre des membres de la structure s'il s'agit d'admettre de nouveaux membres

Analyse de l'efficacité du système de suivi des crédits d'une institution de microfinance : Cas de
SICA BENIN FINANCE

- Par des membres représentant au moins le 2/3 de membres présents, pour toutes les autres décisions extraordinaires ;

L'assemblée Générale Ordinaire étant l'instance suprême de SICA BENIN FINANCE, elle est notamment compétente pour :

- Statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice ;
- Décider de l'affectation des résultats ;
- Adopter le projet de budget ;
- Définir la politique de crédit ;
- Mettre en place toute structuration qu'elle juge utile ;
- Traiter de toutes autres questions relatives à l'administration et au fonctionnement de SICA BENIN FINANCE.

B- Le Conseil d'Administration

Le conseil d'administration veille au fonctionnement et à la bonne gestion de la structure.

A cet effet, il est chargé notamment :

- D'assurer le respect des prescriptions légales, réglementaires et statutaires
- De définir la politique de gestion des ressources et de rendre compte périodiquement de son mandat à l'Assemblée Générale dans les conditions fixées par les statuts et le règlement ;
- De veiller à ce que les taux d'intérêt applicables se situent dans la limite des plafonds fixés par la loi sur l'usure ;
- De se prononcer, en appel sur les décisions du comité de crédit à l'endroit d'un membre ;
- De favoriser une solution à l'amiable des différends que peuvent lui soumettre ses membres ;

Conseil d'Administration se réunit quatre fois par an sur convocation du président ou des 2/3 des administrateurs. Les convocations sont adressées par écrit au moins une semaine avant la date fixée pour la tenue de la réunion. La convocation doit indiquer le lieu, la date et l'heure de la réunion ainsi que les questions inscrites à l'ordre du jour.

C- Le Comité de Crédit

Le comité de crédit a la responsabilité de gérer le crédit conformément aux politiques et procédures définies en matière de crédit.

Les attributions du comité de crédit sont les suivantes :

Mettre en application la politique de crédit adoptée par l'Assemblée Générale ; Planifier les activités de crédit ; Evaluer les activités de crédit ; Formuler des recommandations sur la politique de crédit ; Examiner les propositions de modifications de la politique de crédit et formuler des recommandations à l'Assemblée Générale ; Définir les objectifs à atteindre en matière de crédit ; Contrôler les prêts consentis par délégation ; Approuver les demandes de crédit et fixer les termes et les conditions s'y rattachant ; Effectuer le suivi des prêts en retard ; Participer activement au recouvrement des prêts en retard ; Faire le rapport de ses activités et de l'état du portefeuille de prêt ; Comparer les résultats aux objectifs définis ; Proposer des solutions aux difficultés rencontrées. Il se réunir chaque fois que le besoin se fait sentir pour valider les dossiers de crédit.

Tout membre de SICA BENIN FINANCE dont la demande de crédit a été refusée peut faire appel de cette décision devant le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration, après avoir donné au membre l'occasion d'être entendu, rend sa décision conformément aux dispositions du règlement intérieur.

D- Le Conseil de Surveillance

Le conseil de surveillance est l'organe de contrôle qui certifie que les états financiers de synthèses sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière nette de SICA BENIN FINANCE. Ces états financiers de synthèse peuvent être certifiés par l'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Conseil d'Administration.

Le Conseil de Surveillance a pour mission permanente, à l'exclusion de toute immixtion dans la gestion de SICA BENIN FINANCE, de vérifier les valeurs des documents comptables et de contrôler la conformité de sa comptabilité aux règles en vigueur. Son bras opérationnel est

l'auditeur interne/contrôleur de gestion qui effectue les travaux de contrôle au quotidien et lui rend compte par rapports motivés.

Le conseil de surveillance peut opérer des vérifications et contrôles inopinés à toute époque de l'année et se faire communiquer toutes pièces qu'il juge utiles pour l'exercice de sa mission notamment tous contrats, livre, documents comptables et registre de procès-verbaux et dresser un rapport qu'il présente à l'Assemblée Générale.

Dans ce rapport adressé à l'Assemblée Générale, le Conseil de Surveillance déclare, certifie la régularité et la sincérité des états financiers, assortit sa certification de réserve ou, le refusé en précisant les motifs de son refus ou de ses réserves.

E- La Direction Générale

En matière de gouvernance, il revient au Directeur Générale(DG), sous la supervision du Conseil d'Administration, de :

- Mettre en œuvre la vision à long terme pour l'avenir de l'institution, ce qui est crucial pour assurer sa pérennité dans le temps. La vision de la direction doit être clairement définie ainsi que les étapes de sa réalisation.

La vision s'articule autour d'un plan stratégique qui indique également les principaux éléments du programme de l'institution et les résultats attendus. Par exemple, les critères clés d'un système financier décentralisé, par lequel se mesure la performance de la direction, pourront être les suivantes : objectif de croissance, pénétration du marché, niveau d'autosuffisance de l'institution, statut légal requis pour atteindre les objectifs, niveau d'efficience des activités et la qualité des actifs.

- Gérer les ressources humaines : le Directeur General prend, à ce niveau, en compte les questions de productivité, de performance et d'évolution du personnel. En d'autre terme, il met en place une structure organisationnelle efficace pour s'assurer qu'elle permet une réalisation efficace des activités.

Au niveau de la gestion des ressources humaines, tout recrutement se fait dans le respect du manuel de procédure de recrutement et sur validation du Directeur Général. Des réunions

hebdomadaires de direction sont effectuées pour discuter des points et tâches réalisés, des orientations à donner et les recommandations à chaque service. Le compte rendu des réunions est archivé et peut être consulté par le Conseil d'Administration. Il revient également au DE dans la gestion du personnel de prévoir et de savoir gérer les conflits pouvant naître entre personnel ou entre le personnel et la direction.

La gouvernance implique aussi, faire participer le personnel à la vie de l'entreprise. Dans ce but, des séances de travaux périodiques sont organisées pour discuter de tel ou tel aspect de la vie de l'institution et tout compte rendu de décision prise doit être également transmis au Conseil d'Administration.

- Assurer une performance financière : Le Directeur Général est responsable du maintien de la solvabilité financière de l'institution, autrement dit, il doit toujours veiller à ce que l'institution paie ses dus à ses partenaires et rendre l'activité rentable. La qualité des actifs et la capacité à mobiliser des ressources financières constituent également des éléments clés pour obtenir de bon résultat financier.
- Maintenir une bonne relation avec les organes d'orientation et de contrôle : il revient au DE d'assurer une bonne relation entre le personnel et la CA, le CC ou le CS. Cette relation est le produit des réunions officielles et formelles du Conseil d'Administration et des nombreux échanges informels entre les membres des organes, le Directeur Général et les membres du personnel.

Cette relation est déterminée par les facteurs suivants : le niveau d'information et de préparation du Conseil d'Administration pour les réunions, l'intensité de la relation de travail entre les administrateurs et le personnel, et le degré de connaissance personnelle des administrateurs sur la mission institutionnelle.

Le Directeur Général s'évertue dans les limites de ses pouvoirs à :

- Assurer le bon fonctionnement des activités financières de SICA BENIN FINANCE
- Représenter valablement l'institution en cas d'absence du président du Conseil d'Administration
- Elaborer le budget et veiller à l'application des procédures d'octroi de crédit

- Appliquer les programmes d'activités définis par l'Assemblée Générale
- Autoriser les emprunts et dépenses nécessaires au fonctionnement de SICA BENIN FINANCE
- Préparer les réunions et tous les documents, compte rendus, et rapport annuels à transmettre à l'Assemblée Générale ainsi qu'à toute institution financière ou structure bancaire.

En tant que gérant de la bonne marche de l'institution, le Directeur Général est le premier responsable de tous les services qui collaborent avec la direction. Chaque service de SICA BENIN FINANCE a un cahier de charge qui définit ses obligations et son rôle dans l'administration.

PARAGRAPHE 2: Déroulement du stage : activités accomplies et difficultés rencontrées

Le stage qui rentre dans le cadre de notre formation s'est déroulé au sein de la Direction Générale de SICA BENIN FINANCE. Notre stage a été effectif du 23 Mai au 23 Août 2016. Durant ces 12 semaines nous avons participé aux activités de SICA BENIN DINANCE.

A- Activité accomplies

Au cours de notre stage à SICA BENIN FINANCE, nous avons joué le rôle du chargé de clientèle (service d'accueil). Ainsi, nous sommes chargé d'orienter les clients, de leurs donner d'informations sur les produits et les conditions d'accès à ces derniers. Nous avons eu à participer également à la constitution des dossiers de demande de crédit.

B- Difficultés rencontrées

Durant tout notre stage, nous n'avons pas eue de majeures difficultés outre le fait que nous n'avons pas accès à l'internet et aux matériels informatique, ce qui empêche d'effectuer les éventuelles recherches en ligne.

CHAPITRE 2 : Cadre Théorique et Méthodologique de l'étude

Le développement de ce chapitre se fera à travers le cadre théorique, contenant la problématique et la revue de littérature et à travers la présentation de la méthodologie utilisée dans le cadre de cette étude.

SECTION 1 : Cadre Théorique

Cette section expose d'une part la problématique, objectif et hypothèse et d'autre part la revue de littérature.

PARAGRAPHE 1 : Problématique, objectifs et hypothèses.

Le développement de ce paragraphe s'est fait à travers la problématique, objectif et hypothèse.

A- Problématique

La microfinance se réfère à une vision du monde où « le maximum de foyers pauvres ou assimilés peuvent avoir un accès permanent à une gamme de services financiers de grande qualité et adaptés à leurs besoins, incluant non seulement le crédit mais aussi l'épargne, l'assurance et les transferts de fonds. La microfinance désigne l'offre de produits et services financiers aux populations pauvres, exclues des systèmes financiers traditionnels. Par ce mécanisme, elle permet d'améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres, une augmentation de leurs revenus, leur permet d'investir dans une vaste gamme de ressources comme une meilleure nutrition, l'amélioration de la santé, l'accès à l'éducation, un meilleur toit pour leurs maisons et le développement de leur petite entreprise. En effet, le concept de la microfinance est un concept dont la littérature économique consacre aux pays en développement. Son émergence est une illustration de la transformation des pratiques financières populaires qualifiées d'informelles. Les crédits qu'elle accorde sont souvent demandés pour développer une activité génératrice de revenus ; qu'il s'agisse d'une ancienne activité que l'on voudrait étendre ou d'une nouvelle que l'on voudrait créer. En absence de ses services, les populations les plus pauvres n'auront quasiment pas des sources de financement pour les activités quotidiennes; donc les pauvres demeureront dans leur extrême pauvreté même si ces derniers ont des initiatives qui peuvent les permettre de sortir de la pauvreté. Ainsi, dans le but

de satisfaire la demande de ces derniers, plusieurs perspectives ont été élaborées. Il s'agit des perspectives du FNM qui se résument : à la poursuite, le renforcement et l'amélioration du MCPP ; au refinancement des IMF, du FAAR et du FASNAS ; à la mise en place de ligne de crédit pour le développement de programmes précis répondant aux priorités des apporteurs de ressources et le renforcement des capacités des IMF ; à la mise en place d'un fonds de facilitation à travers le volet « sécurisation » pour accompagner les IMF crédibles dans la mobilisation des ressources du marché ; à l'actualisation du plan stratégique pour tenir compte des nouvelles ambitions de FNM (Rapport sur l'Economie du Bénin 2006 -2010). Mais force est de constater que tous ces efforts n'ont pas eu beaucoup d'effets en ce qui concerne l'efficacité de ce secteur. Elle est toujours confrontée à des difficultés comme le financement et le développement des activités génératrices de revenus, la qualité des crédits octroyés, aux problèmes liés à la collecte des épargnes locales et notamment les problèmes de remboursement des crédits. Face à ces multitudes de difficultés, il paraît très important de chercher les politiques permettant de couvrir ces problèmes pour faire de l'objectif de la réduction de la pauvreté une réalité, à travers la recherche de l'efficacité institutionnelle des structures de microfinance. Dès lors, le souci constant du gouvernement béninois, en collaboration avec certaines organisations internationales, est de rendre performante la politique de crédit de ces institutions de microfinance afin d'accroître non seulement le nombre de bénéficiaire de ce service mais aussi accroître le taux de remboursement des crédits octroyés, le taux d'épargne et enfin atteindre son objectif qui est l'éradication de la pauvreté. Plusieurs actions ont été menées dans ce sens, il s'agit notamment de celles menées à travers le FNM (voir rapport sur l'économie béninoise 2006-2010) et celles menées à travers les multiples reformes du Consortium ALAFIA. Malgré tous ces efforts, ce secteur est toujours confronté aux problèmes de non remboursement des crédits octroyés, donc d'un problème d'efficacité en matière de la politique de crédit. Ainsi l'architecture des IMF montre que les performances de remboursement des IMF ont considérablement baissé sur la période 2002-2006. En effet, le taux de créances en souffrances qui s'élève à 2,67% en 2002 a atteint 11,08% en 2006.

Cependant ce secteur reste inefficace en matière de la politique de crédit et de remboursement. On peut donc conclure de façon globale que les politiques menées par l'Etat béninois n'ont pas produite des résultats satisfaisants sur le plan de la maîtrise et de l'adoption d'une politique de

crédit susceptible d'assurer la pérennité des IMF. Il devient alors intéressant de rechercher les facteurs de performance à la base. En d'autre terme les déterminants permettant de mesurer l'efficacité des facteurs responsables de l'efficacité de chaque structure de microfinance afin de trouver une politique d'ensemble permettant de rendre efficace ce secteur. Ceci nous pousse donc à analyser l'efficacité du système de suivi des crédits d'une institution de microfinance. Il revient donc de poser la question de savoir : Quels sont donc les déterminants de l'efficacité du système de suivi des crédits de « SICA Bénin Finance ». De façon plus spécifique : Quelle est la portée de la politique de crédit de SICA Bénin Finance ? Comment les indicateurs de la qualité du portefeuille de crédit de « SICA Bénin Finance » évoluent-ils ? La réponse à ces questions fait l'objet de l'étude sur le thème « analyse de l'efficacité du système de suivi des crédits d'une institution de microfinance : Cas de SICA Bénin Finance ».

B- Objectifs et Hypothèses

L'objectif général de cette étude est d'analyser l'efficacité du système de suivi des crédits de « SICA Bénin Finance ».

De façon spécifique, il s'agit de :

OS1 : Analyser l'effet de la politique de crédit de « SICA Bénin Finance » ;

OS2 : Analyser l'évolution des indicateurs de la qualité du portefeuille de crédit de « SICA Bénin Finance ».

Ces objectifs nous ont conduits à formuler les hypothèses suivantes :

H1 : La politique de crédit de « SICA Bénin Finance » a conduit à une maîtrise du taux de portefeuille à risque.

H2 : Le bon état et la maîtrise des indicateurs tels que l'encours de crédit et le taux de remboursement favorisent l'augmentation du nombre de bénéficiaires des crédits de l'institution.

PARAGRAPHE 2 : Revue de la littérature

Ce paragraphe sera consacré à la classification de quelques concepts, à la revue théorique et à la revue empirique.

A-Classification de quelques concepts

Nous allons procéder à la définition de quelques concepts ayant rapport à notre thème.

1- Le crédit

ABRIAL (1863), définit le crédit comme une faculté par laquelle on obtient la jouissance temporaire des capitaux d'autrui moyennant certains avantages réciproques. Il est considéré comme une sorte d'aptitude à contracter des emprunts et à obtenir des prêts.

GUILLET & al (1999), considèrent le crédit comme tout acte par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celui-ci un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie.

En effet, les crédits octroyés par une institution de microfinance peuvent être classés selon plusieurs critères (durée, catégorie, type, qualité du crédit, etc.).

La classification de la BCEAO, distingue :

- 2- Crédits sains** : ce sont des prêts qui ne souffrent d'aucune controverse en matière de remboursement.
- 3- Crédits en souffrance** : ce sont des crédits dont une échéance au moins est impayée plus de trois (03) mois.

On distingue également différentes catégories de crédit, en fonction de la durée des Opérations ; il s'agit de :

- 4- Crédits à court terme** : les prêts dont la durée initiale de remboursement y compris tout différé éventuel qui n'excède pas douze (12) mois sont considérés comme des crédits à court terme.

- 5- Crédits à moyen terme : les prêts dont la durée initiale de remboursement y compris tout différé éventuel qui est supérieure à douze (12) mois, mais inférieure ou égale à trente-six mois sont considérés comme des crédits à moyens terme.
- 6- Crédits à long terme : les prêts dont la durée initiale de remboursement y compris tout différé éventuel, excède trente-six mois sont considérés comme des crédits à long terme.

En effet, l'octroi du crédit est l'une des produits primordiaux d'une institution de microfinance. Son accord nécessite une attention particulière de la part de l'institution ; car il définit la capacité de l'institution à assurer sa vulnérabilité et sa pérennité. C'est pour cela que son accord est précédé et succédé des étapes d'analyse et de suivi. Ainsi, plusieurs auteurs ont proposé des processus d'octroi de crédit ; on peut retenir entre autre cinq étapes : l'étude du dossier de crédit du client, visite du client, étude du dossier de crédit par le comité de crédit, la mise en place du crédit et le suivi du crédit ou la gestion des risques. Cette dernière étape est la plus importante, du fait qu'elle permet de recouvrir les crédits accordés. C'est pour cela que CRIAG et DAN (2001) nous présente un processus de trois (03) étapes pour la gestion des risques, il s'agit de : Identifier les vulnérabilités, Concevoir et mettre en œuvre des systèmes de contrôle et Suivre l'efficacité des systèmes de contrôle en place.

B- Revue Théorique

En ce qui concerne l'efficacité des institutions de microfinance, deux courants d'analyse s'opposent. Le premier met en avant l'efficacité sociale, qu'il considère comme la fonction principale des IMF: « les Welfaristes », tandis que le second insiste sur la soutenabilité (viabilité) : « les Institutionnalistes ».

En effet, L'école welfariste a été identifiée comme une école de mesure de la pauvreté. Elle est composée essentiellement des institutions solidaires comme des ONG ou des coopératives qui considèrent la microfinance comme étant un moyen clé pour réduire la pauvreté des plus pauvres (Hamed, 2004). A partir des études de cette école, l'efficacité d'un programme de microfinance peut être évaluée. Elle est intégrée dans une stratégie de lutte contre la pauvreté et d'amélioration du bien-être des populations pauvres. De plus, ces welfaristes mettent l'accent sur le niveau de pauvreté des clients et se concentrent sur l'amélioration rapide des conditions de vie des participants incluant un large recours aux subventions. En conséquence, bien qu'ils insistent sur

la rationalité de la gestion des ressources, ils n'éliminent pas la nécessité et les avantages que les subventions apportent aux IMF, même dans le long terme. Ils ne renoncent cependant pas d'avoir une activité rentable. Ainsi, l'approche welfariste a fait l'objet de nombreuses critiques en raison de leur subjectivité, de leur coût et des difficultés méthodologiques qu'elles entraînent (De Briey, 2005). Un renouveau de la pensée économique et financière était nécessaire afin d'étudier à nouveau les conditions de réussite des IMF et où l'intérêt manifesté par les économistes et les praticiens dans l'étude de l'efficacité des IMF dans la lutte contre la pauvreté.

De ce fait, les protagonistes de l'approche institutionnaliste ou l'approche de « marché financier » considèrent que la manière unique d'atteindre la grande majorité des pauvres sans l'accès aux services financiers est d'augmenter le mouvement de la microfinance à travers son intégration dans le système financier formel.

Ainsi, ils cherchent à inscrire les IMF à l'intérieur d'une logique de marché en insistant sur la volonté de la mise en place des systèmes de microfinance pérennes ainsi que sur la volonté de massification du crédit (De Briey, 2005). Chaque IMF devrait viser la durabilité financière en maximisant son efficacité et sa productivité. Par conséquent, la durabilité passe nécessairement par l'accès à l'autonomie financière. Cet intérêt pour l'autosuffisance a été émergé à partir de reconnaissance de la rareté de fonds. De ce fait, pour réaliser l'autosuffisance financière, les institutionnalistes ont déployé d'importants efforts afin d'essayer de concevoir un ensemble de "meilleures pratiques". Les meilleures pratiques se rapportent aux pratiques qui améliorent l'efficacité tels que les systèmes de gestion, la finance et la comptabilité, le marketing, la livraison de service, etc. L'adoption répandue des "meilleures pratiques" est une étape essentielle pour atteindre l'autosuffisance financière à l'échelle industrielle, avoir accès au marché financier, et atteindre le maximum de clients pauvres (Morduch, 2000). Toutefois, cette approche institutionnaliste a enregistré certains nombre des critiques. Au niveau de la population ciblée, elle a pour clientèle de prédilection les micro-entrepreneurs très proches de la ligne de pauvreté, concentrés géographiquement, ayant des activités à haut rendement et à court cycle de production. De plus, elle exige des clients des taux d'intérêt assez élevés afin d'assurer l'autonomie financière. Mais l'autosuffisance financière reste non réalisable par la plupart des IMF. En plus, cette approche préconise l'atteinte de la viabilité financière et institutionnelle des programmes de microfinance dans un horizon de cinq à douze ans (De Briey, 2005).

C- Revue Empirique

En se référant à la définition la microfinance comme étant une vision du monde où « le maximum de foyers pauvres ou assimilés peuvent avoir un accès permanent à une gamme de services financiers de grande qualité et adaptés à leurs besoins, incluant non seulement le crédit mais aussi l'épargne, l'assurance et les transferts de fonds ; on se rend compte assez facilement l'importance de la microfinance pour le monde en général et en particulier les populations exclues du système bancaire classique. Elle permet le financement de leurs activités à travers des petits prêt et donc participe à leur bien-être social. Aussi la microfinance, dans sa vision, doit s'efforcer d'être efficace afin d'éviter sa pérennité et sa vulnérabilité. Son objectifs d'être et de favoriser le bien-être social justifie donc l'existence des deux approches : l'approche welfariste et l'approche institutionnaliste. Ainsi à travers leurs travaux, deux idées principales peuvent être dégagées. La première idée confirme l'existence d'un arbitrage entre performance sociale et performance financière dans les IMF. Dans cet ordre d'idée, l'on peut énumérer les travaux de (Navjas et al, 2003), (Paxton, 2002), (Woller et Schreiner, 2002), (Olivares- Polanco, 2005). D'après ces études, les IMF qui ciblent davantage les pauvres le font au détriment de la rentabilité financière. Au contraire, celles qui mettent l'accent sur leurs résultats financiers éloignent de leur clientèle la frange de la population pauvre et vulnérable. La deuxième idée souligne la possibilité de cibler davantage les pauvres tout en assurant la rentabilité financière.

Plusieurs auteurs ont soutenu l'approche walfariste en insistant sur la nécessité de considérer l'aspect social dans la distribution de services financiers des IMF. D'après ces auteurs, en permettant à des pauvres de bénéficier de services financiers, ces IMF participent à la réduction de la pauvreté. C'est dans ce cadre que plusieurs tentatives seront faites afin de prendre en compte dans la mesure de l'efficacité cet objectif de lutte contre la pauvreté. (Soulama, 2008) va tenter de faire cela dans une étude sur l'efficacité de 94 coopératives d'épargne et de crédit du Burkina Faso, observées sur l'année 2005. Ainsi, prenant en compte la fonction de lutte contre la pauvreté des IMF, il introduit dans la frontière d'efficacité des variables relatives à la pérennité financière de l'institution. L'idée étant qu'une institution pérenne, assure une certaine continuité et viabilité dans la lutte contre la pauvreté.

Toutefois, les tenants de ces deux approches partent de deux points de vue complètement différents. Cette clarification dans la littérature est clairement attribuable aux welfaristes qui montreront comment le mouvement de la microfinance est séparé par deux conceptions divergentes du développement et donc, « de deux théories générales sur la meilleure façon d'aider les pauvres en leur fournissant un accès à des services financiers ». Celle des institutionnalistes, l'approche commerciale, se concentre sur l'efficacité économique afin de produire ce qui serait un développement économique et social à long terme. Cet objectif les amènent à inscrire les IMF à l'intérieur d'une logique de marché en insistant sur la volonté de la mise en place des systèmes de microfinance pérennes ainsi que sur la volonté de massification du crédit (De Briey, 2005). En effet, chaque IMF devrait viser la durabilité financière tout en maximisant son efficacité et sa productivité. Par conséquent, la durabilité passe nécessairement par l'accès à l'autonomie financière. Cet intérêt pour l'autosuffisance a été émergé à partir de reconnaissance de la rareté de fonds. De ce fait, afin de réaliser l'autosuffisance financière, les institutionnalistes ont étendu leurs efforts afin de concevoir un ensemble de "meilleures pratiques". Celles-ci se rapportent aux pratiques qui améliorent l'efficacité tels que les systèmes de gestion, la finance et la comptabilité, le marketing, la livraison de service, etc. L'adoption répandue des "meilleures pratiques" est une étape essentielle pour atteindre l'autosuffisance financière à l'échelle industrielle, avoir accès au marché financier, et atteindre le maximum de clients pauvres.

SECTION 2 : Méthodologie

Le développement de cette section se fera en deux parties, une première partie consacrée à la présentation du modèle et définition des variables et une deuxième partie consacrée à la présentation de la méthode d'estimation.

PARAGRAPHE 1 : Présentation du modèle et définition des variables

Le modèle de base a pour cadre de référence la fonction de croissance de type de Cobb-Douglas. L'avantage de ce modèle est qu'il prend en compte un certain nombre de variables permettant de mieux expliquer l'augmentation du nombre de client dans une IMF. Ce modèle se présente comme suit : $NC = f(C, P, E)$ (1)

Avec NC= le nombre de client ; C= une variable dite convenable (les encours de crédit) ; P= un panier de variables liées à la politique de crédit (remboursement / impayés) ; E= une variable liée à la qualité de portefeuille crédit.

La fonction f de l'équation (1) se présente sous la forme $NC = AK^\alpha L^\beta$

Quand on linéarise cette fonction on a :

$$\ln(NC) = \ln(A) + \alpha \ln(K) + \beta \ln(L) \quad ; \quad \text{Avec } \ln : \text{ le logarithme népérien.}$$

$$\text{Soit } \ln(NC) = a + \alpha \ln(K) + \beta \ln(L) \quad ; \quad \text{Avec } a = \ln(A).$$

En référence aux réalités de l'institution et l'intérêt de cette étude, nous utiliserons le modèle suivant en expliquant en lieu et place l'efficacité du système de suivi des crédits par le taux de remboursement des crédits, le nombre de client, les encours de crédit, le taux d'impayé et le taux de portefeuille à risque.

Le modèle se présente comme suit :

$$\ln(NC) = c + \alpha \ln(EC) + \beta \ln(TDI) + \gamma \ln(TDR) + \theta \ln(TPR) + \varepsilon_t$$

- NC : *Le nombre de client* en tant que variable expliquée
- TDR : *Taux de remboursement des crédits*. Ce dernier traduit la capacité des clients de l'institution à s'acquitter de leur dette, l'efficacité de l'institution en termes de la

politique de crédit. Il est introduit dans le modèle pour apprécier la qualité du portefeuille et son influence sur l'augmentation du nombre de client

- **EC** : *Encours de crédits*. L'efficacité d'une institution de microfinance suppose une bonne maîtrise des encours de crédits octroyés ; il convient donc de pratiquer une politique permettant sa maîtrise afin de rendre efficace les crédits octroyés afin d'augmenter le nombre des bénéficiaires de institution. Cette variable a été donc introduite pour analyser sa variation avec celle des autres variables.
- **TPR** : *Taux de Portefeuille à Risque*. Celui-ci est l'un des variables fondamentales permettant d'apprécier la politique de crédit. Elle est introduite dans le modèle afin de voir sa contribution à l'efficacité du système de suivi des crédits octroyés par SICA Bénin Finance
- **TDI** : *Taux d'impayé*. Celui-ci nous permettra d'apprécier l'aptitude et la capacité de l'institution à récupérer les crédits qu'il a accordés à ses clients. Elle est introduite dans le modèle en tant que variable témoin de la politique de crédit de l'institution.

C : La constante

ε_t : Le terme d'erreur.

Critères de validation des hypothèses

- La première hypothèse sera validée lorsque, d'après les analyses descriptives on constate d'une part que le taux de remboursement, le taux d'impayé et le taux de portefeuille à risque varient respectivement autour de 95%, 5% et 5% d'autre part qu'au fur et à mesure que les encours de crédit augmentent, qu'il y a une augmentation du nombre de client.
- La seconde hypothèse sera validée d'une part, d'après les résultats des analyses descriptives et d'autre part en tenant compte de la significativité des variables explicatives.

TABLEAU 1 : Récapitulatif des signes attendus des variables

<i>Variables</i>	<i>Définition de la variable</i>	<i>Signe attendus</i>
VARIABLE EXPLIQUEE		
NC	Nombre de Client	
VARIABLES EXPLICATIVES		
EC	Encours de crédits	+
TDI	Taux d'Impayé	-
TDR	Taux de Remboursement	+
TPR	Taux de Portefeuille à Risque	-

Source: Réalisé par les auteurs, 2016

PARAGRAPHE 2 : Méthode d'estimation.

Le paragraphe sera consacré à la présentation des tests économétriques permettant la validation du modèle.

A- *Techniques d'analyse des données*

Dans la perspective d'une bonne étude, on a opté pour une démarche méthodologique à la fois statistique et économétrique. La démarche statistique consiste à faire une analyse descriptive des variables. Celle économétrique permettra de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses à partir des tests économétriques à savoir : le test de stationnarité, le test de cointégration et le test de validation du modèle.

L'approche méthodologique adoptée pour l'étude économétrique comporte les étapes suivantes :

- Conformément aux développements récents dans l'analyse des séries temporelles, l'étude de la stationnarité s'impose comme préalable à toute estimation économétrique. Ainsi pour étudier la stationnarité des variables nous avons utilisé le test de Dickey Fuller Augmenté (ADF test).

Si $|ADF_{calculé}| > ADF_{théorique}$, alors la variable est stationnaire.

- L'estimation avec la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO).

Les variables non stationnaires en niveau sont pris en différence selon l'ordre d'intégration.

- La validation, comporte plusieurs étapes notamment :
 - Test de normalité : Pour calculer les intervalles de confiance prévisionnels et aussi pour effectuer les tests de Student sur les paramètres, il convient de vérifier la normalité des erreurs. A cet effet, nous recourons au test de JarqueBera (1984).
 - Test de significativité de Student : Le test de Student consiste à analyser la significativité de chaque coefficient du modèle estimé.

Si $|t_{\text{calculé}}| > |t_{\text{théorique}}|$, alors le coefficient est significativement différent de zéro (0)

- Test de significativité du modèle : Le test de Fisher est celui utilisé pour analyser la significativité globale du modèle.

Hypothèse H_0 : Le modèle n'est pas bon

Hypothèse H_1 : Le modèle est bon

Si $|F_{\text{calculé}}| > |F_{\text{théorique}}|$, alors le modèle est globalement bon.

- Test d'homoscédasticité : c'est le test de White qui est utilisé à cet effet.
- Test de stabilité de Ramsay : Le « test de Ramsay » permet de détecter les éventuelles instabilités structurelles.
- Test de Durbin-Waston : Il permet de vérifier s'il y a autocorrélation entre les erreurs.

B- Etude de la stationnarité des variables

Avant de passer à un tout traitement économique, il convient de s'assurer de la stationnarité des variables étudiées. En effet, si la série n'est pas stationnaire ; cela génère « une fausse régression » affirmée par Yule en 1980. Ainsi, d'après Quinet (1969), un processus est stationnaire si la loi qui régit chacune des variables aléatoire est dépendante du temps. Une série chronologique est stationnaire si et seulement si elle est la réalisation d'un processus stationnaire. Alors une série temporelle est dite stationnaire si sa moyenne et sa variance sont constantes dans le temps et si la valeur de la covariance entre deux périodes de temps ne dépendent que de la distance ou de l'écart entre ces deux périodes et non du moment auquel la covariance est calculée. Une telle

série temporelle est qualifiée de faiblement stationnaire. Cette définition se traduit comme suit pour une série Y_t :

Moyenne : $E(Y_t) = \mu$

Variance : $V(Y_t) = E (Y_t - \mu)^2$

Covariance: $Cov (Y_t, Y_{t+k}) = E [(Y_t - \mu) (Y_{t+k} - \mu)]$

Par contre, la non stationnarité s'explique par deux phénomènes que sont la présence de tendance déterministe et/ou de tendance aléatoire dans la structure de la série temporelle étudiée. Plusieurs tests existent pour détecter le non stationnarité des séries. Le test retenu pour cette étude est celui de Dickey-Fuller Augmenté.

Si les résultats issus de ce test révèlent que toutes les variables ne sont pas stationnaires en niveau, nous passons au test de cointégration.

C- Etude de la cointégration

Le but de ce test est de détecter si des variables possédant une racine unitaire ont une tendance stochastique commune. Si c'est le cas, il existe une relation d'équilibre dans le long terme entre les variables et la combinaison linéaire de deux variables stationnaire est stationnaire. Dans une telle situation, la formulation en différence a même une mauvaise spécification du modèle et des termes de correction d'erreurs doivent être ajoutés.

L'analyse de cointégration présentée par Engel et Granger (1983-1987) permet d'identifier la véritable relation entre deux variables en recherchant l'existence éventuelle d'un vecteur d'intégration et éliminant son effet. Le test de cointégration se présente en deux étapes à savoir :

- Le test de l'ordre d'intégration des variables

Une condition nécessaire de cointégration est que les séries doivent être intégrées de même ordre, mais si les séries ne sont pas intégrées de même ordre, elles ne peuvent pas être cointégrées. Il convient donc de déterminer très soigneusement à travers les tests de Dickey-Fuller et de Dickey Fuller Augmenté le type de tendance déterministe ou stochastique (stationnaire) de chacune des variables, puis l'ordre de l'intégration de chacune des chroniques

étudiées. Si les séries statistiques étudiées ne sont pas intégrées de même ordre, la procédure est arrêtée. Il n'y a pas de risque de cointégration. De même, si la série des erreurs est stationnaire, il y a cointégration. Dans le cas contraire, il n'y a pas cointégration entre les séries.

- Estimation de la relation de long terme

Si la condition nécessaire est vérifiée, on estime par les MCO la relation de long terme entre les variables. Pour que la relation de cointégration soit acceptée, le résidu de la régression doit être stationnaire. La stationnarité du résidu est testée à l'aide des tests Dickey-Fuller ou Dickey Fuller Augmenté.

De même, le test de cointégration JOHANSEN (1988) est un test qui propose des estimations par la méthode du maximum de vraisemblance pour tester la cointégration des séries. Pour cela, il effectue un test de rang de cointégration. Si le rang de cointégration est égal à 0, on rejette l'hypothèse de cointégration. Par contre, si le rang de cointégration est supérieur à 1, on accepte l'hypothèse de cointégration.

D- Etude du modèle à correction d'erreur (MCE)

Si l'étape précédente met en évidence des relations de cointégration, l'étude de se fera à ce niveau sur le modèle à correction d'erreur qui fournit des élasticités des variables aussi bien pour le court terme que pour le long terme. Il traduit le degré d'influence des variables exogènes sur la variable endogène. Dans le cas contraire nous allons poursuivre les analyses à l'aide du modèle MCO.

E- Source de données

Les données utilisées dans le cadre de notre étude sont des données secondaires à fréquence mensuelle, issues de l'institution de microfinance (SICA Bénin Finance) qui ont été mobilisées pour constituer une base de données. Il s'agit ainsi des séries chronologiques qui couvrent la période : 01/11/2013 à 31/06/2016, soit 32 observations. L'estimation du modèle se fera par la méthode des moindres carrés ordinaire sur le logiciel EVIEWS7.

CHAPITRE 3 : Analyse des résultats et recommandations

Ce chapitre sera consacré d'une part à l'analyse des résultats de la politique de crédit mise en œuvre au sein de SICA BENIN FINANCE et à l'analyse des résultats issus des tests économétrique.

SECTION 1 : Résultats de la politique de crédit mise en œuvre au sein de SICA BENIN FINANCE

Le développement de cette section se fera en deux parties, une première partie consacrée à l'analyse des résultats issus des tests statistiques (analyse graphique) et une deuxième partie consacrée à l'analyse des tests économétrique.

PARAGRAPHE 1 : Présentation des résultats

Ce paragraphe sera développé à travers les différentes analyses graphiques.

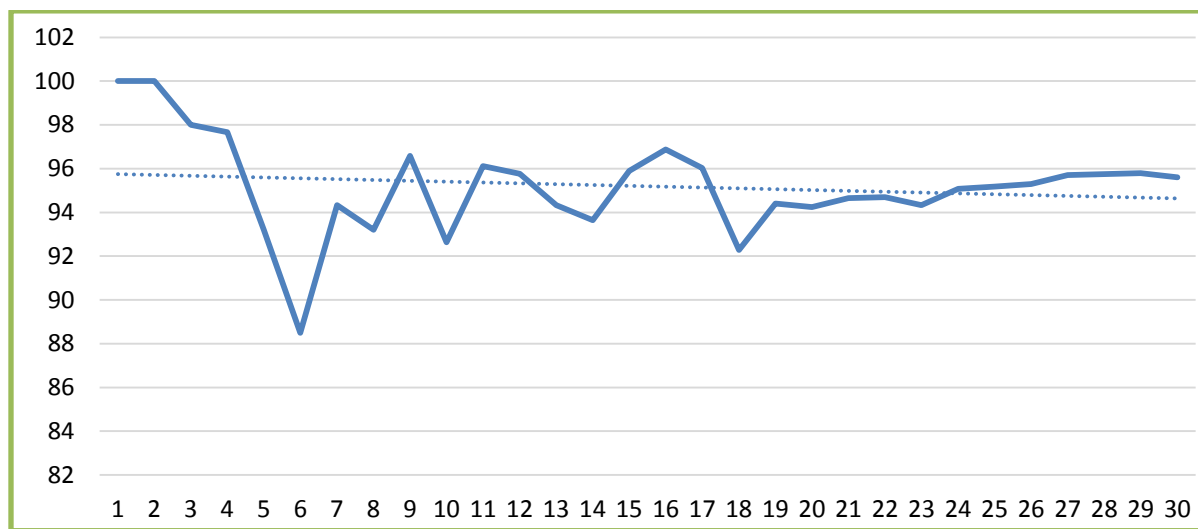
A- Analyse de l'évolution du Taux de Remboursement après la mise en œuvre de la Politique de Crédit.

Le graphique 1 ci-après est celui représentant l'évolution du taux de remboursement au cours des trente-deux mois.

En effet, du quatrième (04) mois au sixième (06) mois, on constate une brusque chute du taux de remboursement, qui passe de 97,67% à 88,89%. C'est à partir du septième (07) mois qu'on constate une stabilité, pour atteindre à nouveau dans le seizième (16) mois un taux au-dessus de 96% ; où il restera quasiment linéaire et tournant autour de 95%, représentant la norme.

Il est à noter donc que le taux de remboursement à une variation plus ou moins décroissante autour de la norme de 95% fixée. Ceci laisse remarquer une grande capacité de l'institution en matière de remboursement.

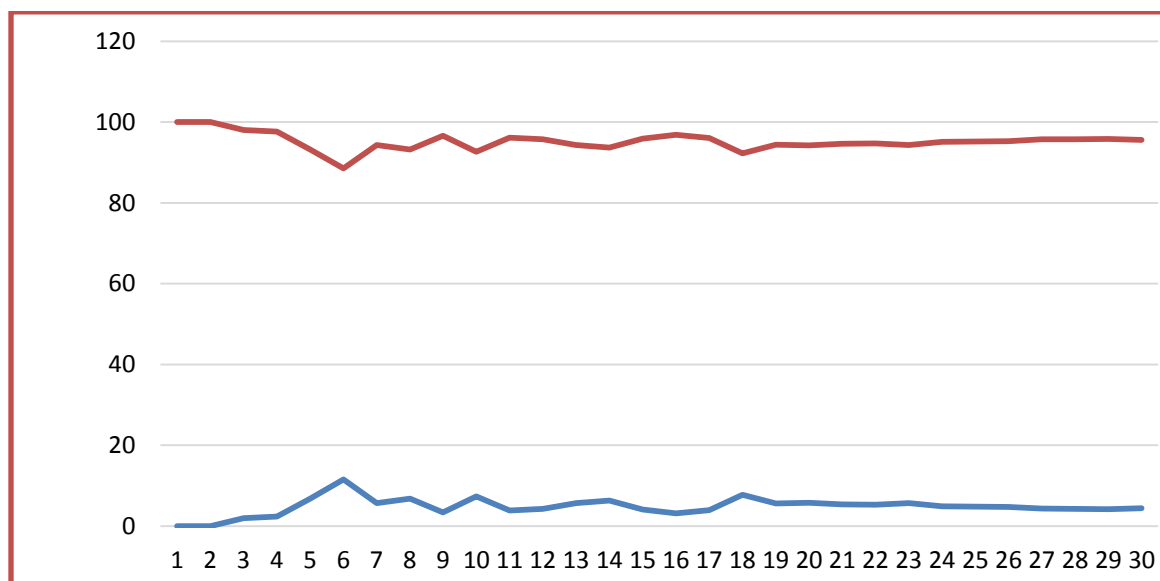
GRAPHIQUE 1 : Evolution du Taux de Remboursement au cours de la période considérée



Source: Réalisé par les auteurs, 2016

GRAPHIQUE 2 : Evolution simultanée du Taux de Remboursement et du Taux de Portefeuille à Risque

Le graphique 2 illustre l'évolution simultanée du Taux de Remboursement et du Taux de Portefeuille à Risque.



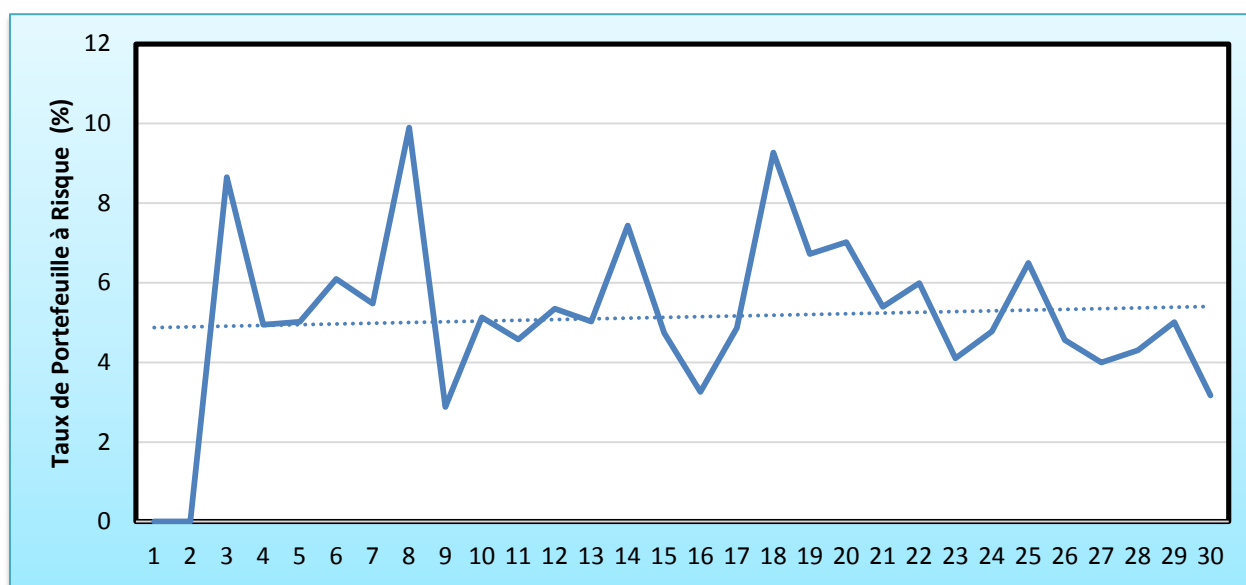
Source: Réalisé par les auteurs, 2016

Le graphique 2 nous permet de conclure que le taux de remboursement et le taux de portefeuille à risque sont liés par une relation inverse. Lorsque le taux de remboursement augmente, le taux de portefeuille à risque diminue et vis-versa. De plus, étant donné que ces deux variables tournent autour de leur norme respective, on peut tirer que ces deux variables favorisent la qualité du portefeuille de crédit et donc de la politique de crédit de SICA BENIN FINANCE. Une institution de microfinance ayant un taux de remboursement et un taux de portefeuille à risque qui tournent tous autour de leur norme respective peut être qualifiée en matière de la politique de crédit, d'efficace.

B- Analyse de l'évolution du Taux de portefeuille à risque après la mise en œuvre de la Politique de Crédit.

GRAPHIQUE 3 : Evolution du Taux de Portefeuille à Risque au cours de la période considérée.

Le graphique 3 illustre la variation du taux de portefeuille à risque au cours des trente-deux mois considérés.



Source: Réalisé par les auteurs, 2016

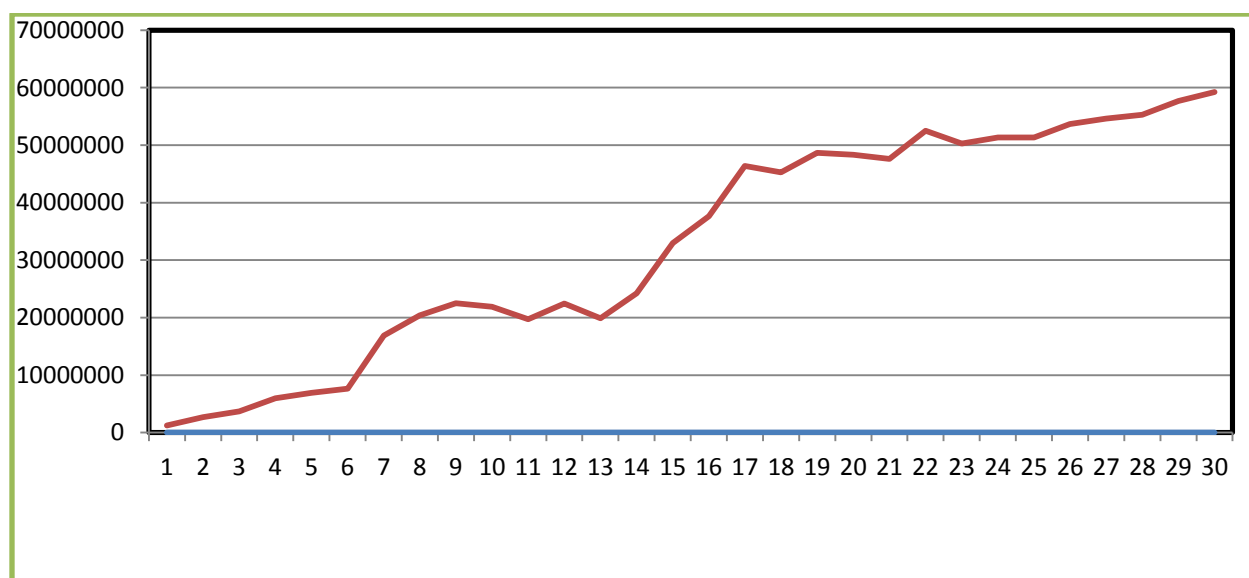
De l'analyse de ce graphique 3, on remarque que le taux de portefeuille à risque évolue en dent de scie. Ainsi du septième (07) mois au huitième (08) mois, le taux de portefeuille à risque a connu son fort taux en passant de 5,49% à 9,90% avant de chuter dans le neuvième (09) mois ;

où il est revenu à un taux de 2,88%. Il se stabilise en suite un peu entre le neuvième et le treizième (13) mois avant de faire un nouvel rebondissement en partant de 3,26% (seizième mois) à 9,27% (dix-huitième mois). En fin on constate une nouvelle stabilisation à partir du dix-neuvième (19) mois et tend en fin vers 3,17%, qui est son faible taux au cours de la période considérée.

En effet, ce graphique nous permet de retenir que le taux de portefeuille à risque, sur toute la période considérée à une tendance au tour de 05% ; donc de sa norme. Ceci nous permet donc d'apprécier la portée de la politique de crédit mise en œuvre au sein de SICA BENIN FINANCE. On peut donc affirmer que la politique de crédit est efficace.

GRAPHIQUE 4: Evolution des Encours de Crédit au cours de la période considérée.

Le graphique suivant illustre l'évolution des encours de crédit au cours des trente-deux mois considérés.



Source: Réalisé par les auteurs, 2016

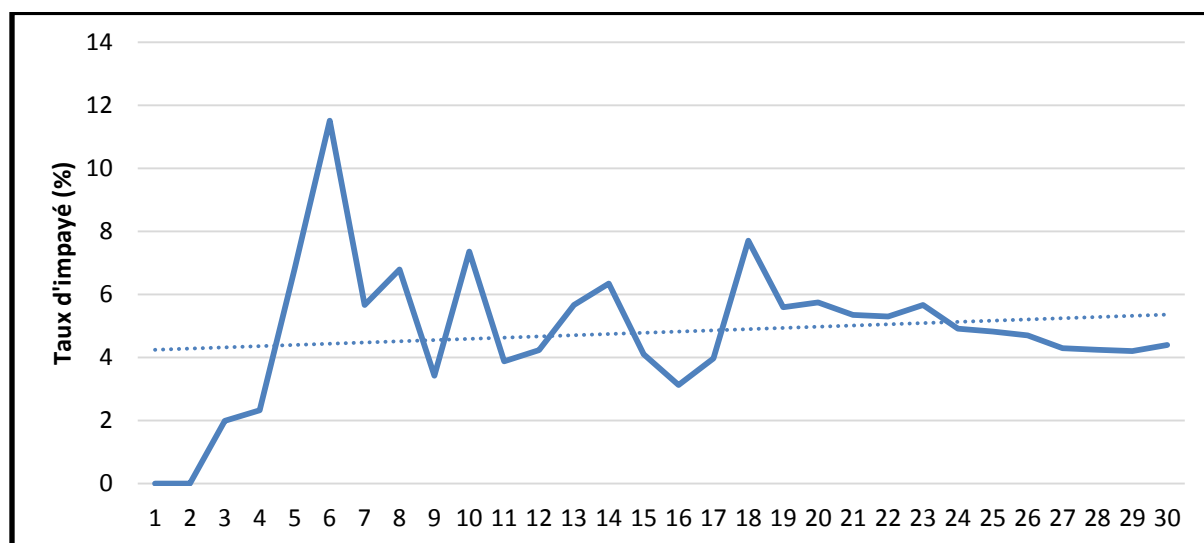
Le graphique 4 présente l'évolution des encours de crédit au cours des trente-deux mois considérés. On constate une évolution exponentielle des encours de crédit, expliquant l'augmentation du nombre de client bénéficiaire de ce service au fil du temps.

La remarque faite de ce graphique est que, celui-ci montre une l'évolution continue des encours le long de la période considérée. Ceci s'explique par le fait qu'il y a une maîtrise des indicateurs clés permettant le bon fonctionnement de la politique de crédit. On peut donc tirer qu'il y a une bonne politique de crédit qui se fait au sein de SICA BENIN FINANCE.

C- Analyse de l'évolution du Taux d'Impayé après la mise en œuvre de la Politique de Crédit.

GRAPHIQUE 5 : Evolution du Taux d'Impayé au cours de la période considérée

Le graphique suivant est celui montrant l'évolution du taux d'impayé au cours des trente-deux mois considérée.



Source: Réalisé par les auteurs, 2016

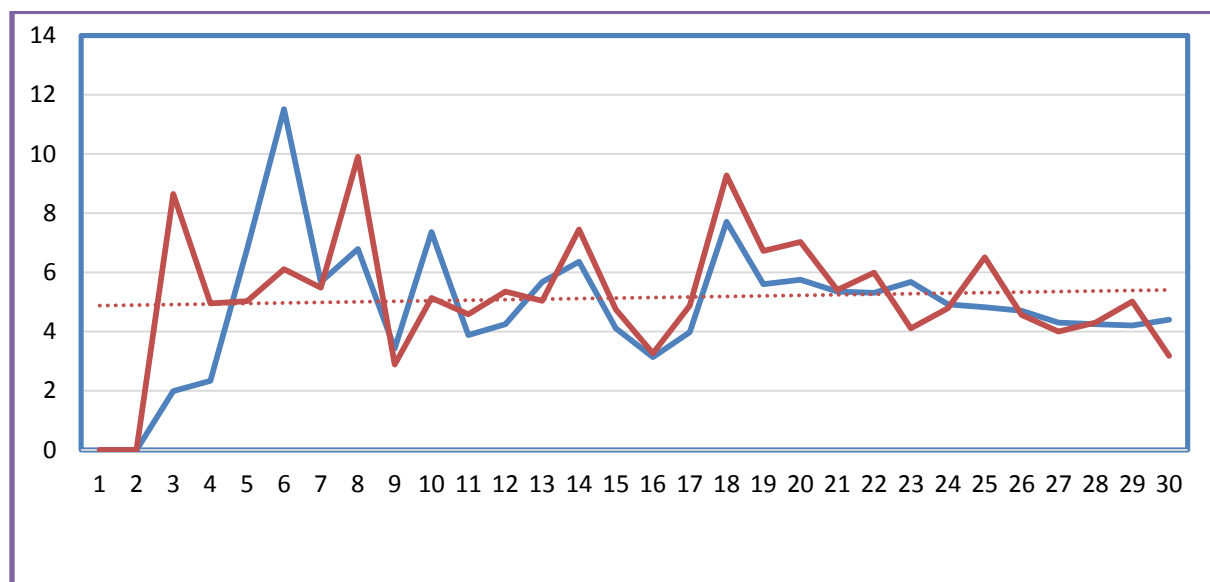
Tout comme le taux de portefeuille à risque, le taux des crédits impayé est l'une des variables qui mettent à lumière la qualité de la politique de crédit d'une IMF. En effet, le graphique 5 représentant l'évolution du taux des impayés au cours des trente-deux (32) mois, est un graphique qui évolue en dent de scie.

On constate ainsi que du quatrième (04) mois au sixième (06) mois le taux des impayés passe de 2,33% à 11,51% ; d'où il chutera ensuite à 5,67% à la fin du septième (07) mois. Il se stabilise par la suite et évolue en dent de scie jusqu'au dix-neuvième (19) mois. Mais à partir du vingtième (20) mois, il devient quasiment linéaire avec une tendance à la baisse pour atteindre un

taux de 4,2% le trentième mois. D'une manière générale, on constate de l'analyse de ce graphique que le taux des impayés de l'institution varie autour de 5%, qui sont la norme fixée. Vue cette variation, on pourrait affirmer en matière de l'efficacité institutionnelle, qu'il favorise et rend plus adéquate la politique de crédit.

GRAPHIQUE 6 : Evolution simultanée du Taux D'Impayé et du Taux de Portefeuille à Risque

Le graphique 6 est celui représentant l'évolution simultanée du taux d'impayé et du taux de portefeuille à risque au cours des trente-deux mois considérée.



Source: Réalisé par les auteurs, 2016

Le graphique 6, montrant l'évolution simultanée du taux de portefeuille à risque et du taux d'impayé, nous retrace clairement l'importance de ces taux en matière de l'efficacité de la politique de crédit d'une IMF. Ces deux taux vont de pair et permettent chacun d'apprécier la portée de la politique de crédit. Cela se remarque aisément à partir de leur variation simultanée sur le graphique ; ils sont liés par une relation directe. Lorsque l'un augmente, l'autre augmente et vis-versa. Aussi, leur variation simultanée au cours des trente-deux mois, tourne autour de la norme de 5% fixée par les autorités compétentes en la matière. Cela confirme la capacité de l'institution à récupérer ses fonds auprès de ses clients et donc de l'efficacité de leur politique de crédit. Cette capacité est pertinente dans notre analyse du fait que celle-ci nous permettra d'apprécier le système de suivi des crédits de SICA Bénin Finance.

PARAGRAPHE 2 : Analyse des résultats

Dans ce paragraphe, il sera présenté les résultats issus des tests de diagnostic, de l'étude de la cointégration des séries, de l'estimation du modèle de long terme et de l'estimation du modèle de court terme.

A- Test de diagnostic

1- Etude de stationnarité des séries

Dans l'analyse des séries temporelles, l'étude de stationnarité s'impose comme préalable à toute estimation économétrique. Ainsi, pour étudier la stationnarité de nos variables nous avons utilisé le test de Dickey-Fuller Augmenté (ADF test). Ce test se base sur deux hypothèses :

Hypothèse H_0 : série non stationnaire

Hypothèse H_1 : série stationnaire

Règle de décision :

Si $|ADF_{calculé}| > |ADF_{théorique}|$, alors la variable est stationnaire.

Si $|ADF_{calculé}| < |ADF_{théorique}|$, alors la variable est non stationnaire

Le seuil de 05% est utilisé dans ce test de stationnarité. Les résultats issus de ce test se présentent dans les tableaux suivants :

TABLEAU 2 : Test de stationnarité des variables

Le test de stationnarité montre que toutes les variables restant sont stationnaires en différence première car pour chacune des variables la valeur absolue de l'ADF est supérieure à la valeur critique au seuil de 05%. (Voir annexe 1).

Test de stationnarité à niveau				
Variabes	ADF test statistique	Probabilité	Critical value	Stationnarité
NC	-1.995875	0.5806	-3.562882	NON
EC	-2.637618	0.2683	-3.6032882	NON
TDI	-3.831969	0.0281	-3.562882	OUI
TDR	-4.019723	0.0185	-3.56282	OUI
TPR	-5.680084	0.0003	-3.562882	OUI
Test de stationnarité en différence première				
NC	-3.651321	0.0439	-3.587527	OUI
EC	-4.496035	0.0080	-3.612199	OUI

Source: Réalisé par les auteurs, 2016

B- Etude de la cointégration des séries

Afin de tester la présence d'une relation d'équilibre de long terme entre les variables, on a recouru au test de cointégration de JOHANSEN. Les résultats issus de ce test montrent qu'il y a quatre (04) relations de cointégration, la relation de cointégration existe quand la valeur critique est supérieure à la trace statistiques au seuil de 05%, et aussi quand la probabilité associée est inférieure à 05% (voir annexe 1). Par conséquent nous pouvons établir, pour la relation de court terme, le modèle à correction d'erreur, ainsi que le modèle de long terme.

TABLEAU 3 : Test de cointégration de JOHENSEN

Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)				
Hypothesized		Trace	0.05	
No. Of CE(S)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Pro. **
None*	0.873124	1321812	60.06141	0.0000
At most1*	0.632862	68.18027	40.17493	0.0000
At most2*	0.466879	37.11777	24.27596	0.0007
At most3*	0.427711	17.61854	12.32090	0.0059
At most4	0.010176	0.317079	4.129906	0.6354
Trace test indicates 4 cointegrating eqn(s) at the 0.05 level				
*denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level				
** Mackinnon-Hang-Mechelis(1999) p-values				

Source: Réalisé par les auteurs, 2016

C-Estimation du modèle de long terme et analyse des résultats de l'estimation du modèle

Il ressort de l'estimation l'équation suivante:

$$Ln(NC) = 6,61 + 1,11ln(EC) - 0,34ln(TDI) - 4,24ln(TDR) - 0,07 ln(TPR) + \epsilon t$$

$$(0,23) \quad (18,85) \quad (-0,99) \quad (-0,69) \quad (-0,66)$$

1- Test de significativité globale

A partir du tableau 5 il ressort qu'au seuil de 05% la probabilité de Fisher (0.0000) est inférieure à 05% ; donc on accepte l'hypothèse H1, c'est-à-dire le modèle est globalement bon à long terme et on rejette H0. Il est à noter que les variables explicatives du modèle expliquent en général le phénomène représenté par la variable expliquée. En claire, l'encours de crédit, le taux d'impayé, le taux de remboursement et le taux de portefeuille à risque influencent en général l'efficacité du système de suivi des crédits de SICA Bénin Finance et donc contribuent favorablement à l'atteinte de l'objectif majeur qui est satisfaire le plus de client possible afin de favoriser leur essor.

2- Test de significativité des variables

De l'analyse du tableau, il est remarqué que parmi les quatre (04) variables explicatives, seulement un est significatif à 1%. L'encours de crédit qui est significativement positive. Par contre les variables telles que le taux d'impayé, le taux de remboursement et le taux de portefeuille à risque ne sont pas significatives mais influencent chacune négativement le modèle. Ceci peut se justifier par le fait que ces variables ont des valeurs qui sont de plus en plus bas, ce qui est normale et favorable au bon fonctionnement de l'institution. Ceci implique aussi que sur le long terme, toutes choses étant égales par ailleurs, l'augmentation du nombre de client ; la qualité du portefeuille crédit dépendra seulement des encours de crédit. Cependant la bonne maîtrise des autres variables en est la condition suffisante pour rendre le portefeuille crédit efficace.

3- Test de normalité des erreurs

Après analyse de ce test, il est constaté que la valeur de Jarque-Bera est inférieure à 5,99 ; ce qui permet donc d'affirmer que les erreurs sont normalement distribuées. La probabilité associée à ce test en donne la confirmation car elle est supérieure à 05%. (Voir annexe 2)

4- Test d'homoscédasticité des erreurs

La valeur de la probabilité associée à ce test est supérieure à 05% et montre ainsi que les erreurs sont homoscédastiques.

5- Test d'autocorrélation des erreurs

Ce test permet de vérifier si les erreurs considérées dans ce modèle sont auto corrélées ou non auto corrélées. Après analyse de ce tableau, il ressort que la valeur de la probabilité associée à ce test est supérieure 05%, alors il convient de retenir que les erreurs ne sont pas auto corrélées. (Voir annexes 2)

6- Test de stabilité du modèle

Le test de stabilité est un test qui permet de vérifier le comportement du modèle au cours du temps. La stabilité est vérifiée par plusieurs tests parmi lesquels il sera utilisé celui de Ramsay pour ce modèle. Les résultats issus de ce test prouvent que le modèle est bien spécifié, car toutes les probabilités observées sont supérieures à 05%. (Voir annexes 2)

TABLEAU 4: Résultat d'estimation par les MCO

Variables	Coefficients	Probabilités
C	6.612846	0.8125
LEC	1.107960***	0.0000
LTDI	-0.341535	0.3271
LTDR	-4.248452	0.5148
LTPR	-0.073916	0.8125
F-Statistic =282.3991		Prob (F-Statistic) =0.000000
Seuil de significativité à 05% $R^2 =0.976493$		Observation = 32
Test de normalité des erreurs de Jarque-Bera		
Valeur de Jarque-Bera		Probabilité
0.244428		0.88959
Test d'homoscédasticité des erreurs de White		
Observation* R^2		Probabilité
0.244428		0.0592
Test d'autocorrélation des erreurs de Breusch-Godfrey		
Observation* R^2		Probabilité
4.596402		0.1004
Test de stabilité de Ramsay		
	Value	Probabilité
F-Statistique	0.207813	0.6523
	0.254754	0.6137
Test de prévision de Theil		
Coefficient de Theil		Variance
0.014370		0.005947

Source: Réalisé par les auteurs, 2016

7- Test de prévision du modèle

Ce test permet de voir si le modèle a un bon pouvoir prévisible. Ainsi, après analyse du tableau 10 on retient que le coefficient de Theil et la variance sont assez faibles. Par conséquent, le modèle a un bon pouvoir prévisible. (Voir annexes 2).

D-Estimation de court terme

Il ressort de l'estimation l'équation suivante :

$$Ln(NC) = -58,58 + 1,30ln(EC) + 0,82ln(TDI) + 12,56ln(TDR) + 0,03ln(TPR) + \epsilon t$$

(15,23) (0,12) (0,18) (3,28) (0,07)

TABLEAU 5 : Résultat de l'estimation du modèle à correction d'erreur (MCE)

Variables	Coefficients	Probabilités
C	-58.58302	0.0007
D(LEC)	1.300963***	0.0000
LTDI	0.827443***	0.0001
LTDR	12.56075***	0.0008
LTPR	0.036300	0.6467
RESIDU(-1)	-0.476413***	0.0019
F-statistic = 27.62371		Prob (F-Statistic) = 0.000000
Seuil de significativité à 05% $R^2 = 0.846737$		Observations = 32

Source : Réalisé par les auteurs, 2016

D'après le résultat de l'estimation du modèle à correction d'erreur, on constate que la valeur du coefficient de la force de rappel à l'équilibre (-0,47) est comprise entre (-1 et 0). Ceci nous permet que conclure que le modèle est bon.

SECTION 2 : Validation des hypothèses et recommandations

Cette section est consacrée à la validation des hypothèses et aux recommandations.

PARAGRAPHE 1: Validation des hypothèses

Validation des différentes hypothèses.

A- Validation de la première hypothèse

D'après les analyses descriptives, on constate d'une part que le taux de remboursement, le taux d'impayé et le taux de portefeuille à risque varient respectivement autour de 95%, 5% et 5% et que d'autre part, qu'au fur et à mesure que les encours de crédit augmentent, qu'il y a une augmentation du nombre de client. Ceci implique que l'institution a une grande capacité de récupération de ces fonds, donc une politique de crédit adéquate. De plus, la faible valeur du taux de portefeuille à risque permet à l'institution de garantir sa viabilité ; ce qui l'incite à continuer d'accroître son encours de crédit. Toutes ces observations nous confirment ainsi la première hypothèse qui stipulait que : la politique de crédit de « SICA Bénin Finance » a conduit à une maîtrise du taux de portefeuille à risque ». Nous retenons de plus de ces observations qu'une institution de microfinance viable et durable est celle-ci qui parvient à assoir une bonne politique de crédit, car le crédit constitue le principal actif des IMF.

B- Validation de la deuxième hypothèse

L'analyse économétrique montre qu'à long terme, la variable encours de crédit est corrélée positivement et significativement à la variable expliquée. Quant au taux d'impayé et au taux de portefeuille à risque, ils ne sont pas significatifs mais sont corrélés positivement au nombre de client. De plus lorsque le taux de remboursement augmente de 1% sur le court terme, le nombre de client augmenterait de plus de 1,30%. Tout ceci nous permet donc de valider la seconde hypothèse qui stipule que : « Le bon état et la maîtrise des indicateurs tels que l'encours de crédit et le taux de remboursement favorisent l'augmentation du nombre de bénéficiaire des crédits de l'institution ». Ceci implique aussi que sur le long terme, toutes choses étant égales par ailleurs, que l'augmentation du nombre de client dépendra seulement des encours de crédit. Cependant la bonne maîtrise des autres variables en est la condition suffisante pour rendre la politique de crédit adéquate.

PARAGRAPHE 2 : Recommandations

L'étude de l'analyse de l'efficacité du système de suivi des crédits d'une institution de microfinance : cas de SICA Bénin Finance doit emmener les autorités de SICA à mettre en place

un système de suivi des crédits permettant de limiter les risques aux impayés et leur permettra de satisfaire le plus de client possible afin de favoriser leur essor ; contribué plus à la réalisation de l'objectif primordial qui est réduire l'extrême pauvreté ainsi qu'assurer la vulnérabilité et la pérennité de l'institution.

Pour y parvenir, nous formulons quelques recommandations à l'endroit de l'institution et toutes les autres structures ayant en charge des affaires financières.

- Renforcer le système de suivi des crédits à travers la création d'une unité spécialisée pour suivre les clients dans les activités ;
- Rendre plus responsable les avaliseurs à travers une exigence d'un dépôt de garantir d'au moins 10% du montant de crédit ;
- Outre les anciens clients, les nouveaux clients qui désirent bénéficier d'un crédit doivent avoir d'une part disposé dans leurs compte épargne au moins 20% de la somme demandée et d'autre part être avaliser par trois personnes dont au moins un avaliseur est un anciens client de l'institution. De plus, leur procédure ne doit pas se passer dans la précipitation ;
- Pour les clients dont le revenu journalier ne dépasse pas 2000F, ils ne doivent pas avaliser une personne qui fait une demande de crédit dont la somme atteint le triple de leur revenu mensuel ;
- Eviter d'être sentimentaliste.
- Eviter de faire les financements représentant des capitaux pour la mise au pied d'une activité.
- Eviter de prendre des témoins qui ont des crédits en cours de remboursement.

CONCLUSION

La microfinance est un canal par lequel les petites et moyennes entreprises, les populations généralement exclues du système bancaire classique peuvent avoir accès au financement. Elle permet le développement des activités de ces dernières. A cet effet, elle contribue à la réduction de la pauvreté et à la promotion d'une prospérité partagée. Outre cela, les institutions de microfinance doivent s'efforcer d'être efficace afin de pouvoir participer durablement et efficacement à l'objectif primordial qui est la réduction de la pauvreté. Cela doit se faire à travers une bonne politique de crédit ; car le problème fondamental des IMF est le problème des impayés et donc de la gestion du portefeuille crédit.

La présente étude permettant d'analyser l'efficacité du système de suivi des crédits octroyés par SICA Bénin Finance s'est fixé comme objectifs spécifiques d'analyser la portée de la politique de crédit de SICA Bénin Finance d'une part et analyser l'évolution des indicateurs de la qualité du portefeuille crédit de SICA Bénin Finance d'autre part. Pour cela nous nous sommes basés sur les hypothèses suivantes :

- La politique de crédit de « SICA Bénin Finance » a conduit à une maîtrise du taux de portefeuille de crédit.
- Le bon état et la maîtrise des indicateurs tels que l'encours de crédit et le taux de remboursement favorisent l'augmentation du nombre de bénéficiaire des crédits de l'institution.

D'après les résultats issus de nos analyses, la variable encours de crédit est significative et positive ; ce qui justifie que cette variable est effectivement un indicateur favorisant l'augmentation du nombre de bénéficiaire des crédits de l'institution. Néanmoins, le taux d'impayé, le taux de remboursement et le taux de portefeuille à risque ne sont pas significatifs et sont négatifs. Ceci nous permet donc de valider la seconde hypothèse. En ce qui concerne la première hypothèse, les analyses descriptives des graphiques ont permis de comprendre que l'institution a réussi à maintenir bas le taux de portefeuille à risque et donc le taux des impayés ; elle a alors une grande capacité de recouvrement des crédits qu'elle octroie. Ceci découle évidemment de l'efficacité de la politique de crédit mise en œuvre par SICA Bénin Finance. Ce qui permet ainsi de valider la première hypothèse. De ces résultats, il est retenu de renforcer le

Analyse de l'efficacité du système de suivi des crédits d'une institution de microfinance : Cas de
SICA BENIN FINANCE

système de suivi des crédits afin de limiter au maximum les impayés à travers la création d'une unité spécialisée dans le suivi des clients. C'est justement cela l'intérêt de notre étude à travailler sur le thème : « Analyse de l'efficacité du système de suivi des crédits d'une institution de microfinance : Cas de SICA Bénin Finance », afin de proposer les mesures permettant de rendre les institutions de microfinance à la base, efficace pour augmenter leurs capacités à financer les personnes généralement exclues du système bancaire classique. Dans cette étude nous ne pensons pas avoir pris en compte tous les facteurs permettant de rendre efficace une institution de microfinance. Cette préoccupation que notre étude n'a pas prise en compte mérite de profondes recherches et réflexions.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABRIAL, P. (1863) : « *Du crédit et des institutions de crédit dans leurs rapports avec le travail et le bien-être des classes peu aisées*, Guillemin, P 186 ».

ALAFIA Info : « *Bulletin de dissémination des travaux de recherche* » Résumés non techniques N°001, ELIFID, Août 2007.

CRIAG, C. et DAN C. (2001): « *Manuel de gestion des risques en Microfinance*, CARE, P235 »

De Briey (2005) : « *Plein feu sur la microfinance en 2005, Regards Economiques*, n°28, mars, pp. 1-14 ».

GUILLET et al (1963) cité par Mme GNAZALE E. (2012) : « *Analyse du processus de l'octroi de crédit aux petites et moyennes entreprises au Sénégal dans un système financier décentralisé : Cas de L'UM-PAMECAS* ».

HAMED, Y. (2004) : « *Microcrédit et financement de la micro entreprise au Maghreb* », Thèse de doctorat, Sciences économiques, Université Paris 12 ».

MORDUCH, J. (2000): « *The microfinance schism*», *World Development*, vol. 28, n° 4, p. 617-629 ».

OLIVARES-POLANCO, F. (2005): « *Commercializing microfinance and deepening outreach, empirical evidence from Latin America*, *Journal of Microfinance*, vol. 7, n°2, pp. 47-69 ».

PAXTON, J. (2002): «*Depth of outreach and its relation to the sustainability of microfinance institutions*, *Savings and Development*, Giordano Dell'Amore Foundation, vol. 26, n°1, pp. 69-85».

WOLLER, G. et SCHRINER, M. (2002): « *Poverty lending, financial self-sufficiency and the six aspects of outreach, the poverty lending working group of the small enterprise and education promotion network* ».

WOLLER, G. DUNFORD, C. et Woodworth W. (1999): « *Where to microfinance*», *International Journal of Economic Development*, vol. 1, pp. 29-64 ».

ANNEXES

Annexe 1 : Test de stationnarité des variables

1. Stationnarité en niveau

➤ NC

Null Hypothesis: LNC has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-1.995875	0.5806
Test critical values: 1% level	-4.284580	
5% level	-3.562882	
10% level	-3.215267	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

EC

Null Hypothesis: LEC has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 6 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.637618	0.2683
Test critical values: 1% level	-4.374307	
5% level	-3.603202	
10% level	-3.238054	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

➤ TDI

Null Hypothesis: LTDI has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.831969	0.0281
Test critical values: 1% level	-4.284580	
5% level	-3.562882	

Analyse de l'efficacité du système de suivi des crédits d'une institution de microfinance : Cas de
SICA BENIN FINANCE

10% level -3.215267

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

➤ TDR

Null Hypothesis: LTDR has a unit root
Exogenous: Constant, Linear Trend
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.019723	0.0185
Test critical values: 1% level	-4.284580	
5% level	-3.562882	
10% level	-3.215267	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

➤ TPR

Null Hypothesis: LTPR has a unit root
Exogenous: Constant, Linear Trend
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.680084	0.0003
Test critical values: 1% level	-4.284580	
5% level	-3.562882	
10% level	-3.215267	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

2. Stationnarité en différence première

➤ NC

Null Hypothesis: D(LNC) has a unit root
Exogenous: Constant, Linear Trend
Lag Length: 3 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.651321	0.0439

Analyse de l'efficacité du système de suivi des crédits d'une institution de microfinance : Cas de
SICA BENIN FINANCE

Test critical values:	1% level	-4.339330
	5% level	-3.587527
	10% level	-3.229230

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

➤ EC

Null Hypothesis: D(LEC) has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 6 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.496035	0.0080
Test critical values:		
	1% level	-4.394309
	5% level	-3.612199
	10% level	-3.243079

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

3. Test de cointégration des variables

Date: 07/26/16 Time: 23:32

Sample (adjusted): 3 32

Included observations: 30 after adjustments

Trend assumption: No deterministic trend

Series: LNC LEC LTDI LTDR LTPR

Lags interval (in first differences): 1 to 1

Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)

Hypothesized	Trace	0.05		
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Prob.**
None *	0.882703	144.5422	60.06141	0.0000
At most 1 *	0.724074	80.25072	40.17493	0.0000
At most 2 *	0.581829	41.62200	24.27596	0.0001
At most 3 *	0.370629	15.46605	12.32090	0.0144
At most 4	0.051147	1.575030	4.129906	0.2458

Trace test indicates 4 cointegrating eqn(s) at the 0.05 level

* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

**MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

Annexe 2 : Modèle de long terme et tests de validation du modèle

1. Estimation par MCO

Dependent Variable: LNC

Method: Least Squares

Date: 07/26/16 Time: 07:55

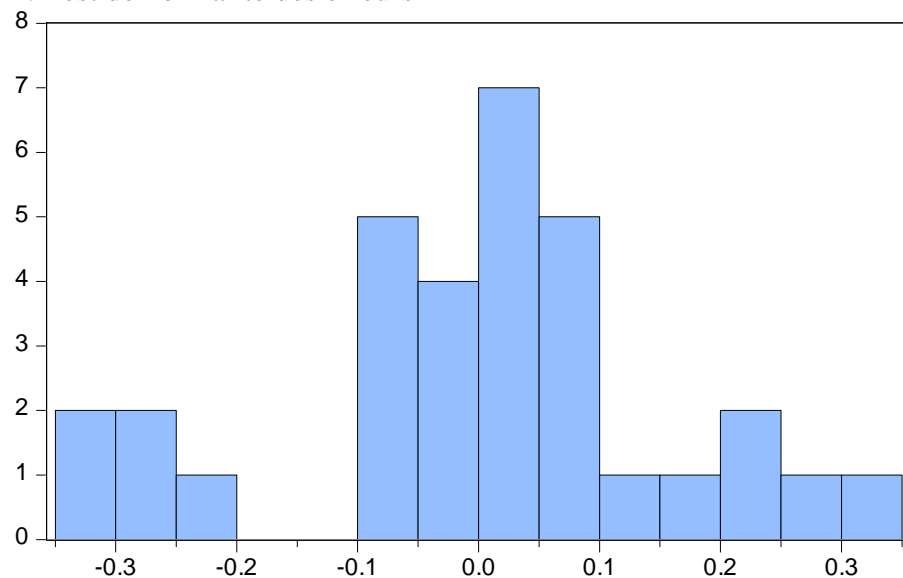
Sample: 1 32

Included observations: 32

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LEC	1.107960	0.058765	18.85402	0.0000
LTDI	-0.341535	0.342184	-0.998104	0.3271
LTDR	-4.248452	6.136159	-0.692363	0.4946
LTPR	-0.073916	0.111974	-0.660118	0.5148
C	6.612846	27.61091	0.239501	0.8125

R-squared	0.976493	Mean dependent var	5.516526
Adjusted R-squared	0.973011	S.D. dependent var	1.069332
S.E. of regression	0.175675	Akaike info criterion	-0.497762
Sum squared resid	0.833265	Schwarz criterion	-0.268741
Log likelihood	12.96420	Hannan-Quinn criter.	-0.421848
F-statistic	280.3991	Durbin-Watson stat	1.263916
Prob(F-statistic)	0.000000		

2. Test de normalité des erreurs



Series: Residuals	
Sample 1 32	
Observations 32	
Mean	8.44e-15
Median	0.017869
Maximum	0.330820
Minimum	-0.328911
Std. Dev.	0.163950
Skewness	-0.209307
Kurtosis	2.910090
Jarque-Bera	0.244428
Probability	0.884959

3. Test d'homoscédasticité des erreurs

Heteroskedasticity Test: White

F-statistic	2.942144	Prob. F(13,18)	0.0178
Obs*R-squared	21.75961	Prob. Chi-Square(13)	0.0592
Scaled explained SS	14.79458	Prob. Chi-Square(13)	0.3204

4. Test d'autocorrélation des erreurs: test de Breusch-Godfrey

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	2.096623	Prob. F(2,25)	0.1440
Obs*R-squared	4.596402	Prob. Chi-Square(2)	0.1004

5. Test de stabilité du modèle

Ramsey RESET Test

Equation: LONGTERME

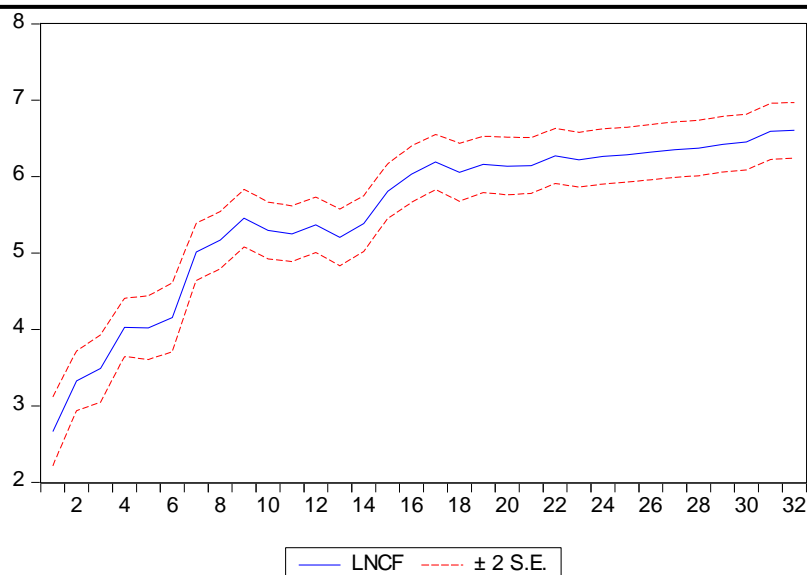
Specification: LNC LEC LTDI LTDR LTPR C

Omitted Variables: Squares of fitted values

	Value	df	Probability
t-statistic	0.455865	26	0.6523
F-statistic	0.207813	(1, 26)	0.6523
Likelihood ratio	0.254754	1	0.6137

6. Test de prevision du modèle

Analyse de l'efficacité du système de suivi des crédits d'une institution de microfinance : Cas de
SICA BENIN FINANCE



Forecast: LNCF
Actual: LNC
Forecast sample: 1 32
Included observations: 32
Root Mean Squared Error 0.161368
Mean Absolute Error 0.118750
Mean Abs. Percent Error 2.524294
Theil Inequality Coefficient 0.014370
Bias Proportion 0.000000
Variance Proportion 0.005947
Covariance Proportion 0.994053

Annexe 3 : Modèle de court terme et test de validation du modèle

1. Estimation du modèle de court terme

Dependent Variable: D(LNC)
Method: Least Squares
Date: 01/28/17 Time: 19:53
Sample (adjusted): 2 32
Included observations: 31 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LTDI	0.827443	0.183618	4.506330	0.0001
LTDR	12.56075	3.288157	3.819997	0.0008
LTPR	0.036300	0.078238	0.463969	0.6467
D(LEC)	1.300963	0.123055	10.57218	0.0000
RESIDU(-1)	-0.476413	0.137280	-3.470377	0.0019
C	-58.58302	15.23903	-3.844276	0.0007
R-squared	0.846737	Mean dependent var	0.113563	
Adjusted R-squared	0.816085	S.D. dependent var	0.268861	
S.E. of regression	0.115302	Akaike info criterion	-1.310535	
Sum squared resid	0.332365	Schwarz criterion	-1.032989	
Log likelihood	26.31330	Hannan-Quinn criter.	-1.220062	
F-statistic	27.62371	Durbin-Watson stat	2.341192	
Prob(F-statistic)	0.000000			

Analyse de l'efficacité du système de suivi des crédits d'une institution de microfinance : Cas de
SICA BENIN FINANCE

TABLEAU 6: Base des données

Mois	NC	EC	TDI	TDR	TPR
1	20	1256000	0.95	99.05	1.01
2	27	2716000	1.5	98.5	2.33
3	30	3677780	1.99	98.01	8.65
4	41	5960030	2.33	97.67	4.95
5	44	6908740	6.8	93.2	5.02
6	46	7627560	11.51	88.49	6.1
7	201	16861310	5.67	94.33	5.48
8	212	20367540	6.79	93.21	9.9
9	218	22521700	3.42	96.58	2.88
10	216	21881500	7.36	92.64	5.18
11	193	19740400	3.88	96.12	4.58
12	220	22459980	4.24	95.76	5.35
13	229	19902250	5.67	94.33	5.03
14	278	24231010	6.35	93.65	7.44
15	308	32984400	4.1	95.9	4.74
16	320	37652620	3.13	96.87	3.26
17	366	46407440	3.97	96.03	4.87
18	480	45252600	7.71	92.29	9.27
19	498	48658230	5.6	94.4	8.28
20	501	48321965	7.75	92.25	8.34
21	512	47593220	5.35	94.65	7.75
22	526	52498632	5.3	94.7	6.15
23	532	50269854	5.67	94.33	5.75
24	540	51369524	4.92	95.08	5.45
25	549	52379400	4.95	95.05	5.3
26	572	53672400	4.7	95.3	5.32
27	583	54628015	4.3	95.7	5.28
28	598	55269800	4.25	95.75	4.92
29	612	57698216	4.2	95.8	4.82
30	625	59274000	4.4	95.6	4.48
31	670	61245300	5.2	94.8	4.7
32	676	63278200	4.79	95.21	4.32

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iv
SOMMAIRE	v
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	vi
LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES GRAPHIQUES	viii
RESUME	ix
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION	1
CAHAPITRE 1 : Présentation du cadre institutionnel	3
SECTION 1: Présentation et Organisation de SICA BENIN FINANCE	3
PARAGRAPHE 1 : Présentation de SICA EBNIN FINANCE	3
PARAGRAPHE 2 : Présentation de la politique de crédit mise en œuvre au sein de SICA BENIN FINANCE	4
SECTION 2 : Fonctionnement de SICA BENIN FINANCE	7
PARAGRAPHE 1 : Description et fonctionnement des organes statutaires	7
A-L 'Assemblée Générale	7
B- Le Conseil d'Administration	8
C- Le Comité de Crédit	9
D- Le Conseil de Surveillance	9
E- La Direction Générale	10
PARAGRAPHE 2: Déroulement du stage : activités accomplies et difficultés rencontrées	12
A- Activité accomplies	12

B- Difficultés rencontrées	12
CHAPITRE 2 : Cadre Théorique et Méthodologique de l'étude	13
SECTION 1 : Cadre Théorique	13
PARAGRAPHE 1 : Problématique, objectifs et hypothèses.	13
A- Problématique	13
B- Objectifs et Hypothèses	15
SECTION 2 : Méthodologie	21
PARAGRAPHE 1 : Présentation du modèle et définition des variables	21
PARAGRAPHE 2 : Méthode d'estimation.	23
A- <i>Techniques d'analyse des données</i>	23
B- <i>Etude de la stationnarité des variables</i>	24
C- <i>Etude de la cointégration</i>	25
D- <i>Etude du modèle à correction d'erreur (MCE)</i>	26
E- <i>Source de données</i>	26
CHAPITRE 3 : Analyse des résultats et recommandations	27
SECTION 1 : Résultats de la politique de crédit mise en œuvre au sein de SICA BENIN FINANCE	27
PARAGRAPHE 1 : Présentation des résultats	27
A- <i>Analyse de l'évolution du Taux de Remboursement après la mise en œuvre de la Politique de Crédit.</i>	27
B- <i>Analyse de l'évolution du Taux de portefeuille à risque après la mise en œuvre de la Politique de Crédit.</i>	29
C- <i>Analyse de l'évolution du Taux d'Impayé après la mise en œuvre de la Politique de Crédit.</i>	31
PARAGRAPHE 2 : Analyse des résultats	33
A- Test de diagnostic	33

Analyse de l'efficacité du système de suivi des crédits d'une institution de microfinance : Cas de
SICA BENIN FINANCE

1-	Etude de stationnarité des séries	33
B-	Etude de la cointégration des séries	34
C-	Estimation du modèle de long terme et analyse des résultats de l'estimation du modèle	35
D-	Estimation de court terme	38
SECTION 2 :	Validation des hypothèses et recommandations	38
PARAGRAPHE 1:	Validation des hypothèses	38
A-	Validation de la première hypothèse.....	39
B-	Validation de la deuxième hypothèse	39
PARAGRAPHE 2 :	Recommandations	39
CONCLUSION	41
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	xi
ANNEXES	xii

